éduquer

tribune laïque n°77 **novembre 2010**

la ligue

dossier

Un livre pour le plaisir !

éducation
Ne pas tout attendre des compétences

histoire
Auguste Couvreur, défenseur de l'enseignement professionnel pour filles

médias
« Dem Dikk, aller retour »

santé
Non à l'école des petits gros…

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Sommaire

Éditorial
L'enfant et le livre p 3
Jean-Pierre Coenraets

Focus
De nous à vous... p 4
Marie Versele

Actualité
Une rentrée chargée p 6
Valérie Silberberg

Éducation
Ne pas tout attendre des compétences p 13
Jean-Michel Zakhartchouk

Politique
Un « pluralisme de juxtaposition » p 15
François Foret

Dossier
Dossier et interviews réalisés par Marie Versele
Un livre pour le plaisir ! P 18
De la tradition orale à l'industrie du livre p 19
Un livre... pour éduquer ? Un livre... pour le plaisir ! p 21
Le paysage littéraire en Belgique francophone p 23
Les pratiques de lecture des plus jeunes p 25
La bibliothèque... éveil à la lecture p 27
L'album ou incroyable émancipation de l'illustration p 30
En conclusion... p 33

Régionales
L'agenda p 34

À la Ligue
Des ateliers de jeux en classe pour stimuler et enrichir l'éducation P 36
Olivier Bonny
Les formations enfance et éducation de la Ligue p 37
Le secteur Formation
La Ligue a inauguré ses nouveaux locaux ! p 38

Histoire
Auguste Couvreur, défenseur de l'enseignement professionnel pour filles p 39
Pol Defosse

Scolarité et environnement
L'école manque d'air ! p 42
Laurent Bourgois

Santé
Non à l'école des petits gros... p 44
Michelle Waelput

Médias
« Dem Dikk, aller retour » p 46
Cyril Bibas

En vrac
Parutions et évènements p 49

éduquer
est édité par

la ligue
de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Editeur responsable
Guy Vlaeminck

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue Eduquer
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenheede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Coenraets
Marie Versele
Valérie Silberberg
Jean-Michel Zakhartchouk
François Foret
Laurent Bourgois
Pol Defosse
Olivier Bonny
Le secteur Formation
Michelle Waelput
Cyril Bibas

Jean-Pierre Coenraets, *secrétaire général de la Ligue*

L'enfant et le livre

En parallèle avec l'initiative de la Ville de Bruxelles qui vise ces mois-ci la sensibilisation à la littérature de la jeunesse dès le maternel, le dossier de ce numéro d'*Eduquer* étudie et analyse différents moyens pour stimuler le goût de la lecture.

Dans notre société du virtuel, le livre et la lecture publique demeurent des piliers essentiels de la politique de démocratisation culturelle.

Ceci est d'autant plus pertinent lorsqu'il s'agit de livres pour l'enfance et l'adolescence donnant accès aux premiers savoirs et à la culture. Ces besoins ne peuvent être satisfaits en toute liberté intellectuelle et sans pénalisation socio-économique que dans le cadre des bibliothèques publiques.

Si la famille et puis le milieu scolaire jouent un rôle moteur pour inciter « à lire et à faire lire », les relais ultérieurs doivent impérativement, et en permanence, contribuer à renforcer ces acquis pour les utiliser dans tous les domaines de l'éducation, tant pour la formation de base que pour la formation supérieure spécialisée.

En préparant cet éditorial, j'ai rêvé d'un enfant assis lisant sous un arbre dont les fruits étaient… des livres. Livres qui, comme des pommes déjà mûres, tombent au fur et à mesure de leur lecture, alors que d'autres nombreuses attendent d'être consommées avec goût et délicatesse.

Quel beau tableau que cet enfant plongé, concentré, enfermé dans la lecture d'une œuvre mélangeant des centaines… des milliers de lettres, de mots et de phrases.

La richesse et la diversité de la littérature pour la jeunesse sont une source d'espérance propice au développement de la citoyenneté, passage obligé d'une démocratie humaniste universelle.

Que chaque enfant puisse goûter au plaisir de lire ! ■

Marie Versele, *animatrice du secteur Communication*

Billet d'humeur

Le sida selon Léonard…

Les dernières déclarations de Monseigneur Léonard sur le sida, qu'il considère comme une forme de « *justice immanente* », n'ont pas fini de susciter des protestations, aussi bien parmi les catholiques que chez ceux qui ont d'autres convictions. Ses propos remettent une nouvelle fois en question la manière dont l'église catholique entend jouer son rôle dans une société moderne et pluraliste, et, singulièrement, dans le domaine de l'éducation.

Par cette idée de « justice immanente », le prélat semble estimer que, la contamination par le sida étant le résultat de nos comportements sexuels, il s'agirait d'une sorte de « juste retour des choses » : la liberté des mœurs, inspiratrice de comportements immoraux, conduirait, par voie de conséquence directe, à une juste punition : la contamination.

Il y aurait beaucoup à dire sur la légèreté intellectuelle avec laquelle l'archevêque traite de questions aussi graves et douloureuses.

Il faudrait relever le peu de rectitude qu'il y a à faire passer un jugement moral (sur certaines pratiques sexuelles) sous le couvert d'un jugement de fait (en justifiant son propos par des données statistiques).

Il y aurait beaucoup à dire également sur la moralité d'un tel jugement en pleine crise sur la pédophilie, quand la vocation des prêtres ne semble plus suffisante pour soutenir leur morale personnelle.

Surtout, il conviendrait de rappeler qu'en justice, nul ne peut être puni, sinon pour les actes qu'il a commis lui-même.

Mais la discussion abstraite ne ferait pas assez de place à ceux qui, encore à l'âge de l'enfance, ont « hérité » à la naissance de cette grave maladie. Le phénomène est loin d'être marginal.

D'après ONU SIDA, « *les enfants de moins de 15 ans représentent un décès lié au sida sur six à l'échelle mondiale et une nouvelle infection à VIH sur sept – la vaste majorité par l'intermédiaire de la transmission mère-enfant, qui peut se produire pendant la grossesse, l'accouchement ou par l'allaitement au sein. Plus de 5 millions d'enfants ont été infectés par le VIH dont 90% sont nés en Afrique.* »

Est-ce là, dans l'esprit du prélat, la traduction de cette sorte de « justice immanente » qu'il invoque, ou au contraire, s'il fallait en parler sur un plan moral, faudrait-il y voir une grossière injustice ?

Mais il ne s'agit justement pas de morale. Car une maladie résulte d'une cause naturelle – elle est, de ce point de vue, un problème médical – qui se répand plus ou moins à cause de la virulence des agents pathogènes, mais aussi des usages sociaux – c'est ce qui en fait une question de santé publique. Et si, en la matière, l'éducation a son rôle à jouer, qu'on ne s'y trompe pas : c'est moins au plan moral, qu'au niveau de l'information sur la maladie et de l'apprentissage concret de s'en protéger.

Patrick Hullebroeck
Directeur

Un jour… en 1977

Le 19 novembre 1977, le président égyptien Anouar el-Sadate entame un voyage historique en Israël au cours duquel il rencontre le premier ministre Menachem Begin.
Le moment fort de son voyage est l'allocution qu'il prononce devant les députés de la Knesset (parlement israélien), le 21 novembre, durant laquelle il réitère fermement les conditions posées par l'Egypte pour arriver à une paix durable avec Israël. Il y exige le retrait total des territoires occupés par Israël depuis 1967. Et c'est l'impensable poignée de main qui scelle, dans une étreinte symbolique, les retrouvailles de deux peuples. Quatre guerres impitoyables (notamment, la guerre du Kippour et la guerre des Six jours en 1967), trente ans de haine et de préjugés semblent alors se dissiper.
Cette visite officielle reconnaît, de facto, l'État d'Israël, ce qui entraîne l'hostilité des autres pays arabes considérant Israël comme un Etat voyou et symbole de l'impérialisme. L'initiative de Sadate attire donc l'attention du monde entier, mais aggrave la fracture au sein du monde arabe. En réponse à cette opposition, l'Egypte rompt, le 5 décembre 1977, ses relations avec l'Algérie, l'Iraq, la Libye, la Syrie et le Yémen Sud. Néanmoins, les pourparlers avec Israël se poursuivent. Le 17 septembre 1978, les deux États signent les accords de paix de camp David, sous la médiation du président américain Jimmy Carter. Le 6 octobre 1981, le président Anouar el-Sadate est assassiné lors d'un défilé militaire par des fondamentalistes musulmans.

Livre pour enfant

La grande épopée des petits pois
de Andy Culle

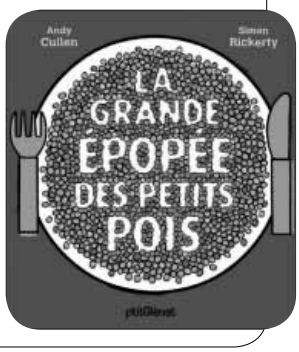

D'où viennent les petits pois qui atterrissent dans notre assiette ? Ils n'ont pas de pattes… donc ils ne courent pas. Ils n'ont pas d'ailes… donc ils ne volent pas. Alors comment font-ils ? Cet album répond avec humour à toutes ces questions en décrivant la grande épopée des petits pois, des graines semées puis arrosées par la pluie, chauffées ensuite par le soleil, de la cueillette à l'usine et à la mise en boîte…
Un livre décalé et insolite qui réussit à nous mettre en appétit en proposant des illustrations pleines d'humour, attirant l'attention des enfants sur les aliments, et plus particulièrement les petits pois… Un album frais et léger, qui vante les mérites des petits légumes...
Une nouvelle astuce pour faire aimer les légumes aux plus petits ?

Le site du mois

www.webetic.be

Nouveau site sur la sécurité en ligne de Child Focus, Webetic permet à l'ensemble de la famille de gérer Internet au quotidien. Infos pratiques, trucs et astuces, conseils de prévention, exemples concrets, vidéos éducatives, ce site regorge de ressources éducatives. Par ailleurs, il sert de support à la séance d'information «Webetic» offerte aux parents durant laquelle ils peuvent apprendre à paramétrer leurs ordinateurs afin de protéger leurs enfants des dangers d'Internet. Webetic vous offre les clés d'une navigation sécurisée.

Citation…

La propagande est à la démocratie ce que la matraque est à la dictature.
Noam Chomsky in *Media control*, éd. Seven Stories Press, 2002, p. 20

Mini news

12.5 litres...

Telle est la quantité de produits de nettoyage utilisés en moyenne, chaque année, par les ménages belges.
Sources: crioc, 21-05-2010

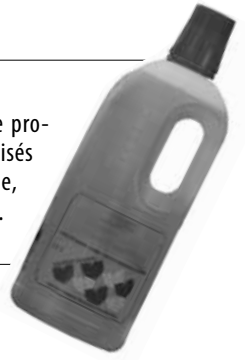

Lecture BD

Blaise, opus 2
de Dimitri Planchon

En réponse à son premier opus, Dimitri Planchon signe ici un tableau sarcastique mais rempli d'humour, de l'adolescence de son héros, Blaise. Blaise a grandi, rempli de questions, tourmenté mais toujours victime de la mauvaise foi et de la bêtise de ses parents qui font de lui un type pas très recommandable, mais terriblement drôle.
A travers son style graphique novateur et son humour décalé, Dimitri Planchon fait mouche : les dialogues, comme les images, sont aussi réalistes qu'hilarants. On rit beaucoup, souvent jaune, car, sans sombrer dans la vulgarité, Planchon met le doigt juste là où ça fait mal: petites hypocrisies, règlements de compte en famille et jalousie mesquines. Bref, des dialogues criants de vérité qui nous renvoient inévitablement à notre quotidien. Au final, Blaise est une BD irrésistible qui, en plus de nous séduire par son graphisme original, nous fait rire de la première à la dernière page.

Exposition

Gourmandise

Du 2 novembre 2010 au 23 janvier 2011, 35 créateurs belges nous invitent à un voyage dans le monde de l'image autour du thème du plaisir de la bouche. Jeanne Ashbé, Alice Bossut, Xavier Bruyère, Marie-Isabelle Callier, Cendra, Françoise Clabots, Kiki Crêvecoeur, Myriam Deru et bien d'autres se côtoient le temps d'une exposition pour vous faire voyager, vous et vos enfants, dans les plaisirs de la gourmandise. Outre les 35 illustrations mentionnées ci-dessus, des séries complètes de dessins d'albums sur le thème de la gourmandise seront présentées afin de permettre aux visiteurs de pénétrer dans l'univers du livre et de l'artiste.
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (3 € pour les adultes)
Pour en savoir plus: www.rouge-cloitre.be

Le saviez-vous ?

« Teddy Bear »

Le Teddy Bear, le nom du célèbre ours en peluche, a pour origine le 26e président des États-Unis Théodore Roosvelt. En 1903, en voyage à la frontière entre la Louisiane et le Mississipi, Théodore Roosevelt, dit Teddy, se livre à son passe-temps favori: la chasse à l'ours, mais sans succès. Pour le contenter, ses hôtes désolés capturent un ourson et le traînent devant sa tente. Devant ce spectacle, le président déclare : « si je tue cet ourson, je ne pourrai plus jamais regarder mes enfants en face. » Cette anecdote fit rapidement le tour de la presse et Morris Mitchom, vendeur de jouets, eut l'idée ingénieuse de confectionner un ourson brun en peluche prénommé « Teddy » en hommage au président. Le succès fut immédiat!

Coup de cœur musique

Interpol, Interpol

Indémodable, inclassable et indétrônable, Interpol est l'un des phénomènes rock de ce début de siècle. La bande revient cette année avec un nouvel album intitulé « Interpol ». Nouveau départ ou chronique d'une mort annoncée?
Interpol est un des rares groupes parvenus à créer un style musical qui lui est propre. Depuis 2002 et leur exceptionnel «Turn On The Bright Lights», album à l'obscurité aveuglante nouant l'estomac de ses auditeurs par la beauté sidérante de ses titres, Interpol sortait du lot de la scène newyorkaise. Quatre albums plus tard, le groupe semble quelque peu s'essouffler... Ce dernier album ne jouit plus de cette grâce qui faisait la beauté du groupe à ses débuts. Trop de morceaux manquent de souffle, de créativité et tournent en rond. Pourtant, la voix fascinante de Paul Banks nous empêche de balayer Interpol d'un revers de la main. Plusieurs écoutes permettront alors d'affirmer si le groupe est plus proche du crépuscule que du firmament.
Interpol sera en concert au Lotto Arena le 16 mars 2011.

Jeu éducatif

« Mon petit coin »

L'hygiène aléatoire des toilettes, le manque d'intimité, l'absence de papier, ou encore la fréquence des visites sont souvent des obstacles à un comportement urinaire adapté à l'enfant. En réponse à ce problème de santé publique, une équipe d'infirmières et de professionnels de la santé a mis sur pied le projet « Mon petit coin ». Nouveau jeu éducatif, « Mon petit coin » a pour ambition de sensibiliser les enseignants, les enfants ainsi que leurs parents à l'importance d'aller régulièrement aux toilettes.

Actuellement, 45 Services de promotion de la santé à l'école (PSE) de la Communauté française de Bruxelles et du Brabant wallon participent au projet qui sera étendu rapidement.

Valérie Silberberg, *responsable du secteur Communication*

Enseignement supérieur

Une rentrée chargée

Mi-septembre, à l'heure de la rentrée académique, plusieurs chantiers de l'enseignement supérieur sont remis sur la table… On parle de pôles universitaires, d'études d'instituteur en 5 ans, de numerus clausus, de démocratisation des études…

Le 14 septembre, le ministre de l'Enseignement supérieur, **Jean-Claude Marcourt**, aborde avec *«Le Soir»* la rentrée académique. Pour le ministre, l'enseignement supérieur doit prioritairement s'organiser sur base de territoires cohérents. D'où son plaidoyer pour les pôles entre universités et hautes écoles organisés sur base géographique.

Le **MR** réagit au «4e pôle» défendu par le ministre Marcourt. Selon Françoise Bertieaux, cheffe de groupe MR au parlement francophone, *«le problème, aujourd'hui, réside davantage dans l'intégration des hautes écoles dans les universités. (…) il faut déterminer un cadre décrétal permettant aux hautes écoles d'intégrer les universités et revoir la loi de financement des universités qui diffère du décret de financement des hautes écoles.»* La création d'un pôle montois est pour elle *«une fausse bonne idée»*: *«Séparer Mons de l'ULB ampute les Bruxellois d'un redéploiement décidé en 2004. Comment Mons pourrait-il par ailleurs avoir une taille critique pour être concurrentiel dans le paysage européen ? Tout le monde y gagnerait à rester ensemble.»*

Du côté de la **FEF**, Fédération des étudiants francophones, on estime que *«le débat n'est pas là. C'est une bataille de recteurs et de politiques. Ce qu'il faut, c'est augmenter les habilitations universitaires et améliorer la proximité entre le domicile et le lieu des études, qu'il s'agisse d'un pôle ou pas.»*

Pour la vice-présidente du cdH, **Catherine Fonck**, le cdH s'opposera *«sans équivoque»* à la création d'un pôle universitaire montois. *«La Communauté française est un territoire exigu, un bassin de vie à l'échelle européenne. Encore le morceler va à l'encontre de la logique de Bologne. Plus on a de pôles, plus on a de concurrence et plus on s'affaiblit au niveau international, puisqu'il s'agit d'un saupoudrage de moyens. Je dis qu'un modèle à trois académies est même un atout pour le Hainaut.»* Selon Mme Fonck, il faut *«renforcer les collaborations avec l'ULB et l'UCL. Le Hainaut est à l'intersection de ces deux universités. (…) On doit mettre davantage de moyens dès l'école secondaire, parce qu'aug-*

Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur, plaide pour 4 «pôles» universitaires.

Pour la revue de presse complète, consultez notre site : www.ligue-enseignement.be

menter le nombre de jeunes qui vont dans l'enseignement supérieur passe par l'augmentation du nombre de jeunes qui décrochent leur certificat du secondaire supérieur.»

Après les déclarations de Catherine Fonck, à l'université, on tombe des nues. Au PS, on note forcément que l'avis exprimé est aux antipodes de la thèse soutenue par le ministre Marcourt. Mais la réaction la plus rapide est venue du cdH lui-même. Pour les députés régionaux Carlo Di Antonio et Véronique Salvi, *«la proximité est un facteur qui favorise l'accessibilité à l'enseignement supérieur. (…) Il est exclu de déforcer notre province et de pénaliser les jeunes Hennuyers parce que nous aurions comme priorité politique ou stratégique de défendre des réseaux ou des institutions qui nous sont proches, l'ULB pour certains, l'UCL pour d'autres.»*

Alors que le 20 septembre, **le conseil communal de Charleroi** adopte une motion exprimant les réticences de la Ville à voir se développer un pôle universitaire à Mons, dans une carte blanche, **les responsables de six institutions hennuyères** rappellent que le pôle hennuyer existe déjà et qu'ils collaborent depuis 2002. Contester aujourd'hui la réalité du pôle relève du mauvais combat d'arrière-garde : la structure existe bel et bien, de facto. Comme les autres, il doit être conforté par décret. Pour les auteurs de la carte blanche, le pôle hennuyer *«se veut pluraliste et regroupe actuellement des institutions dépendant de différents pouvoirs organisateurs. Il est par ailleurs ouvert à toute institution du réseau catholique qui souhaiterait y adhérer et limiter par là le risque, bien réel celui-là, de prolonger cette concurrence onéreuse et inutile entre réseaux organisant les mêmes formations dans une même zone géographique.»*

Enfin, **la Fédération socialiste de Charleroi** fait part de son opposition aux projets de révision du paysage universitaire. Elle craint que les hautes écoles de la région ne soient divisées en 2 ou 3 filières concurrentes et que le déplacement des centres de décision vers Louvain, Bruxelles ou Mons ne nuisent à leur développement. *«Il est important de tout mettre en œuvre pour que nos jeunes puissent, à l'instar des autres jeunes de la Communauté française, avoir à leur porte des formations universitaires de qualité.»*, dit la Fédération, qui demande au ministre Marcourt *«d'envisager toutes les pistes qui garantissent un développement équilibré de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du Hainaut.»*

Etudes de médecine

Autre sujet brûlant de l'enseignement supérieur : le numerus clausus en médecine…

«Cela n'a plus de sens ! Arrêtons le rationnement de la médecine par les quotas qui limitent l'accès à la profession. Une planification sera toujours nécessaire, bien sûr. Mais il faut lever les quotas. A défaut, immunisons les médecins qui s'installent dans les communes en pénurie. Ceux qui font ce choix devraient automatiquement avoir accès à la profession, même s'ils dépassent les quotas.» La ministre fédérale de la Santé, **Laurette Onkelinx**, s'était employée, ces trois dernières années, à desserrer le carcan du numerus clausus ; cette fois, elle le remet carrément en cause : *«Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence. La récente conférence européenne sur les personnels de santé annonce, à l'horizon 2020, une pénurie d'au moins un million de travailleurs dans le secteur de la santé, dans les pays de l'Union. Et 2020, c'est demain, vu la durée des études. Il y a urgence.»* Pour la ministre, *«l'élargissement progressif du numerus clausus, d'ici à 2018, les quotas minimaux pour relancer les spécialités délaissées, et les incitants financiers proposés aux médecins qui s'installent dans les communes en pénurie ne suffisent plus… Il faut lever le numerus clausus. C'est l'option que défendra le PS au moment de négocier le chapitre socioéconomique d'un éventuel accord gouvernemental.»*

Il est vrai qu'en cinq ans, le nombre d'étudiants en 1re année de médecine a doublé dans les universités de la Communauté fran-

> *Cela n'a plus de sens ! Arrêtons le rationnement de la médecine par les quotas qui limitent l'accès à la profession. Une planification sera toujours nécessaire, bien sûr. Mais il faut lever les quotas. A défaut, immunisons les médecins qui s'installent dans les communes en pénurie. Ceux qui font ce choix devraient automatiquement avoir accès à la profession, même s'ils dépassent les quotas.*
>
> Laurette Onkelinx

Pénurie de profs

En commission Education du parlement de la Communauté française, Marie-Dominique Simonet a évoqué diverses pistes pour lutter contre la pénurie d'enseignants. La première priorité de la ministre en la matière, c'est la simplification des statuts, titres et fonctions des enseignants *«car une plus grande lisibilité facilitera les nominations et réaffectations des enseignants déjà en fonction et permettra une meilleure attractivité de la fonction d'enseignant pour des candidats issus du secteur privé par exemple.»* Autre idée, déjà évoquée : le tutorat, qui doit permettre à des enseignants en fin de carrière de continuer à être actifs sans être chargés d'une classe à temps plein, et à des jeunes d'être soutenus et de profiter de l'expérience des aînés. D'autres pistes peuvent être envisagées : *«La Flandre a adopté une législation anti-pénurie qui permet de continuer à enseigner, sous condition, après l'âge de la retraite, d'effectuer des heures supplémentaires, ou de rendre réversible le départ précédant la pension de retraite.»* Tout ceci se ferait sur base volontaire.

La Libre Belgique, 13-10-2010

çaise. Le Conseil des recteurs des universités francophones (Cref) a tenu une réunion sur ce thème, l'occasion pour les universités de définir une position commune sur la question et de faire part de leurs doléances au ministre de l'Enseignement supérieur. Selon un recteur, *«nous sommes arrivés au bout de nos ressources. Le risque est réel de voir l'enseignement de la médecine dégradé. Nous sollicitons du gouvernement une réaction en terme de refinancement.»* En outre, *«chaque année, environ 30 à 40% des étudiants passent en 2e année. Le problème se répercute donc sur les autres années. (…) Soit on nous dit qu'il faut beaucoup de médecins, et alors il faut nous donner les moyens de les former, soit ce n'est pas le cas, et alors il faut prendre des mesures pour en limiter le nombre.»* Concernant les moyens complémentaires, le cabinet du ministre Jean-Claude Marcourt estime qu'il n'y a sans doute pas de miracle à attendre de ce côté, même si les demandes seront relayées à l'ensemble de l'Olivier. Quant à une éventuelle limitation du nombre d'étudiants, le ministre a déjà fait savoir son intérêt pour un test à l'entrée des études, pour autant qu'il soit non exclusif et simplement *«orientant»*. Enfin, au sujet de la réforme des études médicales (de 7 à 6 ans) et des quotas Inami, c'est vers le Fédéral qu'il faut se tourner…

Pour le sénateur de Communauté MR et ancien chef de service de neurochirurgie à Erasme, **Jacques Brotchi**, il n'y aurait pas d'autre solution que l'examen d'entrée pour garantir, aujourd'hui, une médecine de qualité en Belgique. Il interpellera le ministre Jean-Claude Marcourt en ce sens. Opposé au système de «filtre» qui permet une sélection au terme de la 1re, Jacques Brotchi estime qu'un système de sélection, comme il en existe en polytechnique, a fait ses preuves, suggérant une mise à niveau d'un an pour ceux qui échouent. Il plaide pour la suppression des quotas (numerus clausus) ou à tout le moins pour un ajustement basé sur un cadastre des généralistes (déjà réalisé) et des spécialistes.

Après sa rencontre avec les recteurs des universités à la mi-octobre, le ministre de l'Enseignement supérieur annonce l'octroi de **3 millions d'euros supplémentaires en 2011** pour renforcer l'encadrement pédagogique dans l'enseignement supérieur. Il confirme aussi son intention, déjà connue, d'organiser un test en début d'études de médecine pour déceler les lacunes des nouveaux étudiants. La rencontre était notamment destinée à évoquer les difficultés rencontrées par les universités à la suite de l'augmentation spectaculaire du nombre d'inscriptions d'étudiants en facultés de médecine, de dentisterie et de médecine vétérinaire. L'aide d' *«au moins 3 millions»* en 2011 permettra l'engagement d'assistants et de personnels supplémentaires (de 50 à 60 temps plein) dans les facultés concernées.

Instituteur en 5 ans

A l'occasion de la rentrée académique, Jean-Claude Marcourt a également ouvert le vaste chantier de l'allongement à 5 ans (au lieu de 3) des études pour devenir instituteur, conformément à la Déclaration de politique communautaire. Il va constituer un groupe de réflexion. *«Tous les acteurs de l'enseignement y seront associés. Je donne l'année scolaire 2010-2011 pour le faire aboutir.»* Pour le ministre, *«il faudrait renforcer la connaissance des disciplines enseignées, la capacité à détecter les difficultés scolaires des élèves et d'y apporter des remédiations rapides, la maîtrise de la langue de l'enseignement (…), la capacité à gérer l'hétérogénéité des classes, la possibilité de s'auto-évaluer, etc.»* Jean-Claude Marcourt relève cependant deux obstacles : le non-renouvellement des maîtres pendant un an ou deux et le coût de l'allongement de la durée de formation pour la Communauté Wallonie-Bruxelles qui finance les études.

La cheffe du groupe MR au parlement francophone, **Françoise Bertieaux**, s'est réjouie de l'initiative du ministre, mais *«déplore que*

ce débat s'organise 'à la Marcourt' qui, une fois de plus, va créer un groupe de réflexion et ce, pour gagner une année supplémentaire. Car, sa table ronde sur l'enseignement supérieur a déjà eu lieu. Pourquoi le ministre n'a-t-il dès lors pas intégré cette question aux réflexions de la table ronde ?» Pour sa part, Ecolo s'inquiète de l'impact budgétaire d'une telle mesure, pour la Communauté française comme pour les étudiants. Le député vert **Yves Reinkin** propose, pour contourner l'obstacle, d'appliquer aux futurs instituteurs ce qui se fait pour les médecins et les avocats: un va-et-vient entre le terrain et les études durant les deux dernières années d'études. La **CGSP** explique, elle, dans un communiqué, que l'allongement de la durée des études pédagogiques était *«une de ses revendications prioritaires»* et précise que cette professionnalisation accrue du métier devra s'accompagner de *«l'attribution d'un barème correspondant à celle-ci.»* La Fédération des étudiants francophones se montre, quant à elle, méfiante. Elle craint un effet d'annonce.

Le 11 octobre, le gouvernement de la Communauté française donne le coup d'envoi de l'**évaluation participative** de la formation initiale des enseignants et de son éventuel passage en 5 ans dans les prochaines années. Au sein de l'Union européenne, la Communauté française, à l'instar de la Flandre, se caractérise par la durée de la formation de ses instituteurs (maternel et primaire) et de ses régents la plus courte de tous les pays membres: 3 ans (niveau baccalauréat) au lieu de 5 ans (niveau master) habituellement.

Les revendications de la FEF

La rentrée académique était aussi l'occasion pour la FEF de rappeler ses principales revendications. La Fédération des étudiants francophones s'apprête à mener une nouvelle campagne en faveur d'une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, avec deux objectifs: corriger le décret «Wendy1» (du ministre Marcourt) et promouvoir un décret «Wendy2».

Selon la FEF, **les défauts à corriger** sont:

- le gel du plafond du minerval pour les étudiants non boursiers: il a des effets pervers, *«on aurait dû geler le minerval. Pas le plafond. Car beaucoup d'établissements percevaient un minerval très inférieur à ce plafond. Ils peuvent, dès lors, l'augmenter en toute légalité.»*, dénonce le président de la FEF;
- les syllabus en ligne: *«ça, c'est la vraie fausse mesure par excellence. Il faut avoir un ordinateur, être connecté à Internet, posséder une imprimante. (…) D'autre part, le décret ne prévoit pas de financement pour cela. Les établissements devront utiliser leurs fonds propres.»*.

La FEF voudrait aussi que le gouvernement se penche sur les coûts indirects des études: frais de stage, de transport, de nourriture, de logement (les loyers des kots d'étudiants ont, en effet, augmenté de 100 euros en 10 ans. A Bruxelles, le prix d'un kot a augmenté de 32% au cours des dix dernières années).

Pour le **logement étudiant**, la FEF propose l'élaboration d'un bail spécifique pour les étudiants. Il aurait une durée de 10 mois ou moins, et serait prolongeable jusqu'à 12 mois. La garantie locative n'excèderait pas un mois de loyer. On assouplirait les modalités de résiliation du bail (préavis d'un mois maximum). L'étudiant pourrait sous-louer (par exemple dans le cadre d'un départ en Erasmus). Enfin, le loyer serait gelé pendant la durée des études. Vu la pénurie de logements étudiants, la FEF prie les Régions d'en construire 4000 à Bruxelles, et 1000 dans chaque ville étudiante de Wallonie.

Pour le reste, la FEF demande la gratuité totale des transports en commun, la suppression des frais que les écoles peuvent demander en sus du minerval, la prise en charge (par l'employeur) des frais de stage. La FEF demande encore la fixation d'une facture maximale pour les supports (syllabus, etc.) et le matériel nécessaire aux cours.

Plusieurs dossiers sur lesquels le ministre Marcourt devra se pencher et apporter des réponses satisfaisantes… ■

sources

Le Soir et La Libre Belgique,
du 14-09 au 14-10-2010

Organisations étudiantes

Le rapport établi sur les organisations étudiantes (par la Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique, à la demande du ministre Jean-Claude Marcourt) est très sévère. Dans les universités, les conseils étudiants ou organisations étudiantes constituées au niveau local remplissent bien les missions qui leur sont dévolues. Dans les Hautes écoles et les Ecoles supérieures des Arts, par contre, *« la gestion financière et comptable n'est pas satisfaisante pour bon nombre de conseils des étudiants »*. Quatre d'entre eux se sont d'ailleurs vus retirer des subsides cette année. Quant à la participation étudiante dans les organes de gestion, elle varie d'une Haute école à l'autre. Dans deux cas, elle est carrément nulle. En ce qui concerne les conseils d'avis, le rapport mentionne une diminution *« significative »* de la participation étudiante. Les représentants de leurs organisations ont participé, en 2009-2010, à 25% des réunions du CGHE (Conseil général des Hautes écoles), à 21% des réunions de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, à 8,33% de celles du Ciuf (Conseil interuniversitaire de la Communauté française) et à aucune des réunions du Conseil d'appel des allocations d'études, alors que la participation à ce dernier conseil était considérée comme une demande *« historique »* des étudiants. Au vu des conclusions de ce rapport, le ministre Marcourt a signalé qu'il préparait, pour cette année académique, un projet de décret.

Selon ses deux co-présidents, l'Unécof (Union des étudiants de la Communauté française) a, depuis juin dernier, répondu présent à toutes les convocations. Leur association est bel et bien un syndicat étudiant de terrain, qui soulève des problèmes et y apporte des solutions réalistes. L'Unécof regrette que les concertations aient toujours lieu pendant les heures de cours. La FEF (Fédération des étudiants francophones), quant à elle, n'hésite pas à s'en prendre directement au ministre de l'Enseignement supérieur, qu'elle accuse de vouloir lui *« mettre des bâtons dans les roues »*. *« Jean-Claude Marcourt a peur de nous,* déclare Michaël Verbauwhede, président de la FEF. *Il n'y a jamais eu autant d'actions sur le terrain. Il veut nous discréditer. Il veut affaiblir la FEF, qui est dérangeante, pour favoriser l'Unécof, qui est plus 'arrangeante', moins revendicative. »* Sur la faible participation aux conseils d'avis, la FEF dénonce le fait que de nombreuses réunions sont organisées en janvier, mai ou juin, à un moment où les étudiants ont d'autres chats à fouetter. Mais la FEF, comme l'Unécof, n'est pas opposée à une réforme du décret qui organise la participation étudiante en Communauté française.

La Libre Belgique, du 29-09 au 30-09-2010

Négociations sectorielles

Le gouvernement a approuvé l'avant-projet de décret modifiant le décret du 19 mai 2004 relatif à la négociation. Le mécanisme de négociation syndicale a été complété en 2004 par la création d'un Comité de négociation pour les personnels de l'enseignement libre, entièrement calqué sur celui des comités compétents pour l'enseignement officiel. Une fois ce texte adopté, l'ensemble des comités seront réunis lorsque les négociations intersectorielles aborderont des matières concernant tous les réseaux et relevant tant des compétences des comités de négociation syndicale que de celles des fédérations de Pouvoirs organisateurs. Au cdH, on espère faire voter le texte d'ici décembre afin que les prochaines négociations sectorielles (en vue d'un accord pour 2011-2012) puissent se faire selon le nouveau décret.

Le front commun syndical de l'enseignement réclame l'ouverture immédiate des négociations sectorielles, a-t-il fait savoir, le 14 octobre, dans un communiqué, menaçant d'entamer des actions au cas où il n'obtiendrait pas de réponse satisfaisante à ses demandes. Le gouvernement de la Communauté française doit organiser, encore en 2010, des négociations sectorielles mais, malgré une demande faite le 22 septembre aux ministres Simonet et Marcourt, le front dit n'avoir reçu aucune proposition de calendrier. Il dit avoir pourtant plus de 200 propositions à faire (amélioration des conditions d'exercice du métier, lutte contre la pénurie…). Il s'insurge contre l'immobilisme du gouvernement qui vise avant tout à faire adopter avant le début de la concertation un décret imposant une négociation tripartite (gouvernement-syndicats- PO). Il refuse que les règles et le cadre de la concertation syndicale soient modifiés unilatéralement à la veille des négociations.

Le Soir et La Libre Belgique, du 12-10 au 15-10-2010

Conseils de classe

L'asbl « Association de parents luttant contre l'échec scolaire et l'abandon scolaire » souhaite une réforme du conseil de classe ; les parents y voient une sorte de chambre d'entérinement de l'échec. Il devrait devenir l'*« endroit où l'on décide de ce qu'on met pour aider l'élève, des plans individuels d'apprentissage à court et à long terme, qui doivent servir de base de discussions avec les parents. »* Concrètement : *« Nous demandons qu'un représentant des parents et un représentant des élèves participent avec voix consultative aux délibérations du conseil de classe. »* L'asbl milite encore pour la création d'une instance juridique indépendante de l'école, pour y traiter des décisions de redoublements, etc.

Des parents aux conseils de classe ? *« C'est non, clairement non »*, réagit le cabinet de Marie-Dominique Simonet. *« Le conseil de classe est un lieu décisionnel, pédagogique. Pas question que les parents y siègent. Et puis, on imagine d'ici les pressions qui s'exerceraient sur les enseignants. Les possibilités de contacts entre parents et enseignants existent ; comme il existe des possibilités de recours contre les décisions des conseils de classe. Et il est faux de dire que le conseil de classe est une simple chambre d'entérinement de l'échec – on y repêche souvent des élèves. »* Pour Pascal Chardome (CGSP), *« des structures permettent aux parents de rencontrer les enseignants – réunion de parents, etc. La proposition de l'asbl* [luttant contre l'échec scolaire] *est ingérable. Et puis, il arrive souvent que les enseignants en délibération doivent évoquer des situations personnelles ; on créerait un problème de protection de la vie privée. »* Et selon Eugène Ernst (CSC), *« cette proposition, inélégante, nie le professionnalisme des enseignants. »*

> *« Le conseil de classe est un lieu décisionnel, pédagogique. Pas question que les parents y siègent. »* Le cabinet de Marie-Dominique Simonet

Le Soir, du 24-09 au 01-10-2010

Bâtiments scolaires

Le gouvernement de la Communauté française va créer 10 000 nouvelles places dans son enseignement, dont 5 643 rien qu'en Région bruxelloise, d'ici 2017. Autre mesure, qui est la mise en œuvre d'un objectif de la législature précédente : la rénovation de 49 écoles. Une enveloppe de 400 millions d'euros a été dégagée pour ce double projet. Celui-ci, adopté le 7 octobre, est rendu possible grâce à un nouveau mécanisme financier qui remplace les PPP (partenariats publics-privés) jugés trop coûteux (l'investissement prévu de 280 millions aurait coûté, au bout des trente ans, une charge de 756 millions d'euros). Le financement se déclinera finalement comme suit : 200 millions d'euros pour l'officiel subventionné via le Centre régional d'aide aux communes (Crac) pour 35 écoles figurant dans l'ex-PPP ; 100 millions d'euros pour 14 projets du réseau de la Communauté française dont des fonds classiques pour 4 d'entre eux et des marchés DBFM (Design-Build-Finance-Maintain) pour les 9 autres ; et enfin une enveloppe de 100 millions, interréseaux celle-là et comprenant donc le libre subventionné, qui sera intégralement dédiée à la rénovation en Wallonie et à la construction de nouvelles écoles à Bruxelles (6 742 places au total). Les moyens classiques pour la rénovation des bâtiments scolaires sont maintenus. A Bruxelles, l'aide est la bienvenue mais ne répondra pas à l'explosion démographique.

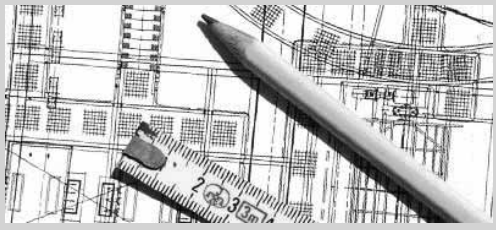

Le Soir, 12-10-2010

Décret « inscriptions »

Le MR revient à la charge contre le décret « inscriptions » en déposant une proposition de résolution demandant au gouvernement de revoir son système de mesure des distances (entre domicile, école primaire et école secondaire) permettant de calculer l'indice composite intervenant dans l'attribution des places dans les écoles secondaires. Pour le MR, le système actuel a suffisamment montré ses limites et ne tient pas compte des conditions réelles de déplacement des élèves. Dès lors, la résolution demande au gouvernement d'inventorier les outils existants, de tester l'application du système en partant des résultats de la première phase d'inscription (close le 7 mai 2010), de comparer les résultats obtenus avec les différents outils avec ceux de Google Maps et de publier les conclusions.

Le Libre Belgique, 23-09-2010

Transport scolaire

Le parquet de Nivelles a ouvert une information judiciaire contre X pour des faits de maltraitance d'enfants handicapés dans le cadre de certains transports scolaires (pour rappel, des enfants handicapés passent parfois jusqu'à 5 heures dans un bus pour se rendre dans leur école spécialisée). Le ministère public a décidé d'engager, de sa propre initiative, l'action publique. *« Le but est de mobiliser et de mettre les responsabilités là où elles sont »*, indique le premier substitut Eric Janssens, responsable de la section jeunesse du parquet de Nivelles, à l'origine de la démarche. La police judiciaire fédérale va se voir confier cette enquête et va entendre des parents, des directions d'écoles, des chauffeurs, des accompagnateurs, des responsables de la Région wallonne…

Pour faire changer la situation intolérable du transport scolaire pour les élèves handicapés, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et le Délégué général aux droits de l'enfant réclament des fonds supplémentaires de la Région wallonne. Sans oublier une formation des convoyeurs. Et de faire de même à la Communauté française pour créer des écoles là où elles sont nécessaires. Le tout pour que les trajets ne durent pas plus de deux heures par jour.

Le ministre wallon de la Mobilité a annoncé l'ouverture de 8 nouvelles lignes de bus (4 en Brabant wallon, 2 en Hainaut et 2 en Province de Namur) pour le transport scolaire des élèves de l'enseignement spécialisé, destinées à résoudre les cas les plus graves. Pour le ministre Philippe Henry, ces mesures d'urgence ne diminuent en rien la nécessité d'une refonte globale du système.

Le Soir et La Libre Belgique, du 22-09 au 08-10-2010

Encadrement différencié

15 millions d'euros supplémentaires ont été dégagés en faveur de l'encadrement différencié. L'octroi de la dernière tranche de 15 millions finalise l'objectif fixé par le décret de 2009. Pour le fondamental, avec cette dernière tranche, les écoles concernées bénéficieront de 750 emplois et de 8,092 millions en moyens supplémentaires. Pour le secondaire, il s'agit de 635 emplois et de 5,834 millions supplémentaires. 25% des élèves (plus de 120 000 dans le fondamental et plus de 84 000 dans le secondaire) bénéficieront ainsi du dispositif. Finalement, 7 de ces 15 millions proviendront de ressources nouvelles (embellie budgétaire) et ce sont donc 8 millions qui devront faire l'objet d'une solidarité entre écoles « riches » et « pauvres ». Plus précisément, les 40% d'écoles accueillant le public le plus favorisé contribueront à aider les 25% d'écoles les moins favorisées.

Le Soir et La Libre Belgique, 12-10-2010

Préretraites

La réforme du système de DPPR (départ précédant la pension de retraite) sera l'un des principaux enjeux de la prochaine négociation sectorielle. Eugène Ernst, patron de la CSC-Enseignement, fait une proposition qui s'inspire d'une mesure en vigueur dans le secteur non marchand. Elle se ferait dans le cadre des formules actuelles de DPPR. Il s'agirait de permettre le DPPR à 1/5e dès 50 ans. Mais l'enseignant ne pourrait pas prendre plus de 5 ans de DPPR sur l'ensemble de sa carrière. Ce qui signifie que celui qui entre dans le système à 50 ans ne pourrait prendre son DPPR à temps plein qu'à partir de 57 ans. Et celui qui bénéficie du système resterait disponible une heure par semaine pour assister un jeune enseignant.

La Libre Belgique, 13-10-2010

Jean-Michel Zakhartchouk , *enseignant, formateur, rédacteur aux Cahiers pédagogiques*[1]

Ne pas tout attendre des compétences

Dans l'Europe de l'éducation, on parle de plus en plus de l'approche par compétences dans l'enseignement. On sait que la Belgique s'est lancée dans cette aventure depuis un certain temps déjà. En France, avec l'inscription dans la loi d'orientation de l'Ecole d'un socle commun dit de « connaissances et compétences », on devrait normalement étendre ce qui n'existait guère qu'à l'école primaire (jusqu'à 11 ans), et encore de façon probablement surestimée. S'agit-il d'une mode éphémère, d'une piste vraiment conséquente ou d'un moyen d'agir parmi d'autres ? Et d'abord, qu'en est-il de la réalité d'une vraie approche par compétences, qui va beaucoup plus loin que la seule évaluation des (ou par ?) compétences ?

Nous voudrions ici, en même temps que présenter une plaidoirie pour cette approche, en montrer les limites, les dérives possibles, afin de se garder des illusions et d'éviter les retours en arrière.

Pour l'historien des idées Albert Hirschman[2], la pensée conservatrice utilise beaucoup l'argument de « l'effet-pervers » pour pousser à l'immobilisme. Les effets pervers seraient dominants dans la plupart des innovations et justifieraient… de ne rien faire. Bien au contraire, pointer ces effets possibles est une manière d'affiner ce que l'on veut développer. Et pour une vraie efficacité de cette approche, il est essentiel de repérer les écueils, les risques de dérives…

Des écueils…

Première dérive : l'approche par compétences, ça serait ce que tant d'enseignants font depuis longtemps. Au fond, il faudrait seulement changer de vocabulaire, baptiser « compétences » les bons vieux objectifs, rationaliser un peu plus l'action d'évaluation. Ne nous affolons pas, rien ne va vraiment changer.

Seconde dérive : l'approche par compétences modifie du tout au tout les pratiques. C'est la révolution, rien ne sera plus comme avant. Un tel discours inquiète et déstabilise. Il fait fi des réalités incontournables des changements profonds, du besoin d'articuler ce qui déstabilise avec ce qui rassure les acteurs, si on veut les mobiliser.

On rencontre ces deux dérives chez nombre de responsables institutionnels. Il est toujours important d'arriver à situer la « bonne démarche » en regard de ces deux excès. Oui, l'approche par compétences modifie l'acte d'enseignement, en l'orientant davantage vers l'action, en s'intéressant plus au transfert et aux situations de mobilisation des compétences. Mais non, elle ne peut s'imposer sans *faire avec* les pratiques existantes, en tenant compte des rythmes et degrés d'investissement de chaque enseignant, du poids des représentations de l'acte d'enseignement, notamment dans l'opinion publique. Sinon, les retours de bâton sont féroces, entre votation citoyenne rétablissant à Genève les notes traditionnelles et attaques contre les compétences en Belgique ou au Québec.

Redisons-le avec force : on ne peut bien voir la fécondité de l'approche par compétences sans faire un inventaire des dangers à éviter, ce qui est une manière aussi de nous guider pour une mise en œuvre dans la durée. Tout le monde n'en est pas convaincu et trop de zélateurs des compétences négligent la vertu des interpellations qui sont autant de mises en garde incitant à la prudence, qu'il faut bien sûr conjuguer avec le non moins nécessaire courage.

Les compétences ne sont pas et ne doivent pas apparaître comme des ennemis des savoirs. Bien au contraire, selon l'expression de Philippe Perrenoud, elles sont la preuve *que l'on prend les connaissances au sérieux*. Plutôt que de transformer l'école en un gigantesque quizz où on ne sait pas très bien à quoi servent les savoirs, acquis souvent pour le court terme, l'approche par compétences doit donner du sens à ces connaissances qui sont autant de ressources, la plupart du temps incontournables. Certes, c'est là se démarquer d'une conception du savoir pour lui-même (« gratuit », qu'on oppose de façon simpliste à « rentable/utilitariste » alors que l'utilité renvoie à des acceptions très diverses), un savoir qui se transformerait magiquement en action « plus tard ».

Les compétences ne sont pas le signe de la soumission de l'école à une idéologie libérale. Certains penseurs de l'école diabolisent le monde de l'entreprise, et rejettent les compétences, marquées du sceau d'infamie du « libéralisme ». En fait, une même compétence communicationnelle, par exemple, peut aussi bien servir à vendre un produit qu'à déjouer des arguments publicitaires, et l'on sait que les compétences mathématiques de haut niveau peuvent autant permettre de spéculer en bourse que de contribuer à des découvertes scientifiques essentielles.

L'approche par compétences nécessite obligatoirement l'implication des élèves. Or, elle se réduit parfois à un remplissage de cases d'évaluation, l'élève n'en étant qu'un récepteur passif. Le recours à des moments réflexifs où l'on se demande sur quelles compétences on travaille ou on a travaillé, le retour métacognitif est à la fois indispensable et difficile, car il heurte des habitudes chez les élèves peu habitués à ce genre de pratiques. Un tel travail s'inscrit forcément sur le temps long.

Débureaucratiser…

Les compétences concernent des domaines très vastes, et ne s'opposent pas non plus à la dimension culturelle ; en tout cas ne devraient pas. Les dérives existent et nos amis québécois ont réajusté leurs programmes fondés sur les compétences en réintroduisant davantage de « culture ». La nécessaire transmission d'un patrimoine culturel est une des missions de l'école, mais justement, cela suppose le développement de compétences chez les élèves, notamment celles qui consistent à établir des ponts entre le passé, le présent et le futur. Certains adversaires des compétences réduisent tellement la notion de compétence à une sorte de savoir-faire technique qu'ils ont beau jeu ensuite de mettre en avant savoir et culture. Les compétences, ce sont aussi les compétences culturelles (pouvoir goûter l'art pictural, à partir d'outils et de ressources diverses, pouvoir jouer de la musique ou mettre en relation des œuvres littéraires avec « la vie », dont elles sont souvent issues…).

Le travail par compétences doit être compris des parents. Certains livrets remplis d'items à renseigner éloignent les familles de l'école et encouragent du coup les réflexes réactionnaires d'abandon des innovations. Limites d'une conception bureaucratique des compétences qui privilégie l'évaluation contre tout le reste.

Le travail par compétences n'est rien sans la pédagogie qui l'accompagne. C'est bien en reprenant tous les acquis pédagogiques de ces dernières années, en les intégrant à sa démarche, que cette approche pourra donner tous ses fruits : les stratégies de différenciation, le travail de groupes , les parcours personnalisés, l'entraide, le travail sur les méthodes… Sinon, le travail par compétences se réduit à des évaluations bureaucratiques et incessantes, dans le cadre d'une pédagogie béhavioriste, basée sur le « pas à pas progressif » et sur un découpage en micro-objectifs qu'on essaie d'atteindre l'un après l'autre.

Je suis convaincu que l'approche par compétences peut être un plus qui redonne du sens aux activités scolaires, relie le savoir aux pouvoirs qu'il donne, permet de mettre en valeur des apprentissages trop souvent marginalisés (de la capacité à travailler en groupe à celle de savoir vérifier l'information). Elle est un outil d'émancipation et je m'inscris en faux contre ceux qui en confondent les dérives avec le champ des possibles qu'elle ouvre.

Mais pointer les limites, accepter les interpellations « de bonne foi » est un exercice salutaire, pour mettre à l'épreuve une notion qui reste floue et très polysémique. Il faut bien dire, toutefois, que dans le domaine éducatif, la scientificité d'une notion a moins d'importance que son caractère opératoire. A l'heure actuelle, cette notion mobilise des équipes, est une source de motivation. N'en attendons pas des miracles, et n'en faisons surtout pas une religion avec ses ayatollahs… ■

1. Jean-Michel Zakhartchouk est également auteur de *Travail par compétences et socle commun* avec Rolande Hatem, CRDP d'Amiens et CRAP - *Cahiers pédagogiques*, 2009.
   Lire aussi des dossiers numériques des Cahiers pédagogiques !
   - *Travailler par compétences*
   - *Le travail par compétences, balises et boussoles*
   sur le site des Cahiers pédagogiques, www.cahiers-pedagogiques.com
2. Albert.O.Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, 1991.

Sources

- Baye, A., Fagnant, A., Hindryckx, G., Lafontaine, D., Matoul, A., Quittre, V. (2009). *Les compétences des jeunes de 15 ans en Communauté française en sciences, en mathématiques et en lecture. Résultats de l'enquête PISA 2006.* Université de Liège : Cahiers des Sciences de l'Education, 29-30, 245 pages.
- Lafontaine, A. (2009). *PIRLS – Progress in International Reading Literacy Study. Rapport final.* Liège : Université de Liège, aSPe. Document inédit.
- Lafontaine, D. et Blondin, C. (2004). *Regards sur les acquis des élèves en Communauté française Apports des enquêtes de l'I.E.A, de PISA et des évaluations externes.* Bruxelles : De Boeck.
- Lafontaine, D., & Simon, M. (2009). L'évaluation des systèmes éducatifs. *Mesure et évaluation en éducation*, 31,3, 95-125.
- Lafontaine, D., Soussi, A., & Niddegger, C. (2009). Evaluations internationales et épreuves nationales : tensions et utilité pour les pratiques de classes. In L. Mottier-Lopez et M. Crahay (Eds), *Evaluations en tension*. Bruxelles : De Boeck. 61-81.
- Lafontaine, D., & Dierendonck, C. (2008). Comment les évaluations externes des acquis des élèves sont-elles perçues par les enseignants en Communauté française de Belgique et en Suisse romande ? In L. Mottier Lopez, Y.-E. Dizerens, G. Marcoux & A. Perréard Vité (Éds.). Entre la régulation des apprentissages et le pilotage des systèmes: évaluations en tension. *Actes du 20e colloque de l'ADMEE-Europe*, Université de Genève.
- OCDÉ (2001). *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats de PISA 2000. Enseignement et compétences.* Paris : OCDÉ.
- OCDÉ (2004). *Apprendre aujourd'hui, réussir demain. Premiers résultats de PISA 2003.* Paris : OCDÉ.
- OCDÉ (2007). *Les compétences en sciences, un atout pour réussir. Volume 1 : Analyse des résultats.* Paris : OCDÉ.

François Foret, *ULB*[1]

Un « pluralisme de juxtaposition »

Politique et religion dans la société belge

La Belgique a été, avec la France, en pointe dans le combat contre une référence à Dieu ou la mention de l'héritage chrétien de l'Europe dans le préambule du défunt traité constitutionnel. Cette position était notamment dictée par le souci de ne pas déséquilibrer le « pluralisme de juxtaposition »[2] de l'Etat belge où coexistent différents courants de croyances et de convictions. Cet arrangement entre pouvoirs temporels et spirituels démarque sur de nombreux points le pays de ses voisins européens.

La Belgique est un produit des aléas de l'histoire et des considérations stratégiques des grandes puissances, davantage que de la congruence du politique et du culturel. Elle appartient à l'Europe catholique où la contre-Réforme l'a emporté. Elle a été le terrain de luttes particulièrement vives entre Eglise catholique et acteurs séculiers, luttes qui se sont prolongées jusqu'à tard dans le vingtième siècle. Les conflits ont été conclus par l'institutionnalisation de la diversité plutôt que par l'homogénéisation.

Organiser la diversité : un choix historique

La Belgique a pris comme marque de fabrique, dès ses origines, la pluralité et le marchandage. Etat sans nation, la consociation belge est un système conçu pour accommoder des conflits confessionnels et de fortes traditions localistes, sans rechercher l'homogénéisation sociale. Les « segments » de cette consociation fonctionnent comme des sous-ensembles autonomes basés sur des valeurs partagées et des réseaux d'organisations (syndicats, mutuelles, écoles…) sous le leadership d'un parti. Le mode de régulation politique de la consociation est le compromis recherché entre élites représentant les différents segments par une négociation

permanente. Le clivage structuré autour du catholicisme a été la division interne fondatrice du modèle socio-politique belge, avant que viennent s'y adjoindre les clivages linguistiques et territoriaux qui l'ont supplanté en intensité.

Le cas belge renvoie à une « laïcité ecclésialisée », selon la formule de Claude Javeau[3] où la laïcité est souvent définie par la négative comme le « non-confessionnel » et institutionnalisée comme une composante spécifique du pluralisme à l'égal des cultes reconnus (catholicisme, protestantisme, anglicanisme, orthodoxie, judaïsme et islam, le processus de reconnaissance étant en cours pour le bouddhisme depuis 2007). Cela lui vaut parfois l'appellation de « religion de trop » par ceux qui, sympathisants ou critiques, déplorent son institutionnalisation, même si la laïcité ne constitue pas vraiment un pilier en tant que tel, du fait notamment de l'absence de parti politique qui en assure explicitement la représentation.

La Belgique va, en ce sens, plus loin que la France en donnant aux libres penseurs une

> *Dans la configuration belge, l'Etat est le garant de la neutralité suffisante de l'espace public et de l'équilibre global entre courants confessionnels et philosophiques. Il est ainsi possible en prison ou à l'armée de demander accès à un aumônier relevant de n'importe lequel de ces courants. Mais l'illustration la plus probante de la logique belge reste sans doute l'école.*

émission à la télévision publique ou une place au comité national consultatif d'éthique[4]. A l'inverse, la laïcité perd la prétention à l'universalité qu'elle a dans la version française en devenant une vision du monde en concurrence avec d'autres, et par là même occasionnellement plus véhémente dans ses manifestations et nettement plus structurée et efficace dans ses mobilisations au niveau européen.

Dans la configuration belge, l'Etat est le garant de la neutralité suffisante de l'espace public et de l'équilibre global entre courants confessionnels et philosophiques. Il est ainsi possible en prison ou à l'armée de demander accès à un aumônier relevant de n'importe lequel de ces courants. Mais l'illustration la plus probante de la logique belge reste sans doute l'école. Dans son histoire, le pays a alterné entre conflits ouverts et conflits latents entre Eglise catholique et pouvoirs civils. Cette « guerre scolaire » ne se conclue qu'en 1958 avec le « Pacte scolaire », qui assure notamment l'égalité de droit de tous les établissements, quel que soit le « pouvoir organisateur » de ceux-ci. Les diverses appartenances idéologiques font ainsi l'objet d'une reconnaissance objective, avec comme corollaire la contrainte de respecter les programmes officiels minimaux[5]. Le transfert des compétences éducatives aux Communautés à base linguistique dans le cadre de la fédéralisation du royaume en 1988 a été une étape supplémentaire dans l'étouffement du débat – qui couve toujours – en l'inscrivant à un niveau politiquement et médiatiquement moins exposé.

En termes de contenu des enseignements, la Belgique est érigée en exemple d'une laïcité scolaire européenne inclusive[6] qui fait place dans l'enceinte des établissements scolaires publics à des cours confessionnels de religion et des cours de morale laïque, les deux étant considérés comme concourant aux idéaux éducatifs d'autonomie personnelle et d'émancipation[7].

La sécularisation comme déclin et mutation du religieux

Le déclin du catholicisme comme force sociale en Belgique et la recomposition de ses relations avec la politique provoque une remise en question du modèle belge dans son ensemble. La « crise de la civilisation paroissiale », selon la jolie expression de Liliane Voyé[8], désigne l'ébranlement de l'ensemble des structures économiques, territoriales, culturelles et sociales qui coïncidaient jadis avec la paroisse, unité de base de la société. A partir des années 1960, la religion ne s'efface pas de la vie publique mais emprunte de nouvelles formes, celles de réseaux fonctionnels en lien plus ou moins directs avec l'Eglise. A la faveur de la crise de légitimité et d'efficacité de l'Etat, l'Eglise catholique retrouve une visibilité et une audience en tant que composante active de la société civile offrant des prestations de service public (éducation, soins hospitaliers, syndicalisme…) et un discours fondé en valeurs.

Parallèlement, l'influence en tant que force organisée et l'affichage du catholicisme diminue dans l'espace partisan du fait du recul de la démocratie chrétienne, de manière moins accentuée dans la longue durée en Flandre[9] que dans la Belgique francophone[10]. Dans ce dernier cas, les élections fédérales de juin 2007 ont montré la diversification politique et partisane interne de l'électorat catholique qui se traduit dans ses choix électoraux[11]. Son profil socio-économique le prédestine au centre gauche,

bref

La modernité… vers un déclin du sacré

A travers l'histoire, les formes politiques et religieuses ont toujours eu tendance à coexister et à s'influencer l'une l'autre. Cette relation fut plus ou moins intense au fil des siècles. Le Moyen-Age connut la grande union du politique et du religieux. Avec l'époque moderne, le religieux va vivre un déclin considérable. La rationalisation des activités humaines sont alors en inadéquation totale avec le sacré. La science va alors remplacer les croyances, la médecine se substituer à la prière, la technique à la magie ; et la politique va remplacer la religion. Les divinités et valeurs supérieures qui régulaient alors l'ordre social s'effacent pour laisser place à un monde sans dieu qui trouve ses fondements en lui-même.

mais ses valeurs moins universalistes et plus conservatrices l'orientent vers la droite et le centre. Les partis de gauche - et notamment le PS - continuent à pâtir de leur passé anticlérical même si des signes de rapprochement avec le mouvement social chrétien se multiplient, la Wallonie suivant en cela le mouvement déjà enclenché en Flandre. L'électorat musulman francophone est lui orienté massivement à gauche, ce qui est congruent avec son profil socio-économique, en étant simplement caractérisé par une tonalité plus conservatrice sur les valeurs traditionnelles comme la famille[12].

Ces éléments sont conformes à l'idée d'une sécularisation où la religion décline sous forme de clivage et d'institution, mais demeure comme trace active dans les choix normatifs et comme marqueur culturel de certaines formations politiques. Dans les médias, le scénario est aussi celui d'un déclin tendanciel de la religion. Le tableau est cependant un peu différent en Flandre, où le retrait des acteurs et références catholiques traditionnellement très puissants s'accompagnent de résistances de médias de proximité et de nouveaux modes d'investissement du fait religieux en phase avec l'esprit du temps, et en Belgique francophone, où les positions catholiques historiquement moins établies s'affaiblissent sans compensation[13]. Au final et en général, sur le terrain religieux comme dans d'autres domaines, le système consociatif apparaît assez conservateur car il contribue à maintenir des positions établies aux forces historiques (principalement le catholicisme) malgré leur érosion sociologique et culturelle. Parallèlement, le traitement égalitaire de toutes les familles de pensée a un coût croissant au fur et à mesure de la reconnaissance de nouvelles minorités[14].

Comme ailleurs en Europe, pour rester dans l'imaginaire collectif et dans l'espace public, il semble que le religieux doive accepter de devenir un élément de la culture dont l'individu peut se saisir (ou pas) selon son libre choix et pour en faire usage à sa convenance, tout en renonçant à tout discours d'autorité. Il se « banalise », étant soumis aux mêmes règles et bénéficiant des mêmes protections que les autres particularismes. Cette évolution est relativement bien acceptée et vécue par les croyants, parfois un peu moins par les hiérarchies et les institutions. La Belgique, par sa tradition du compromis et du relativisme inhérente à sa diversité historique, n'est pas le pays européen le moins bien pourvu pour la négocier ■

1. François Foret est professeur associé de science politique à l'ULB. Il est directeur des recherches politiques de l'Institut d'Etudes Européennes et chercheur au CEVIPOL. Il travaille sur l'intégration européenne, la légitimation des ordres politiques et les interactions entre politique et religion. Il a notamment publié *Légitimer l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008; (dir.) *Politique et Religion en France et en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.
2. J-P. Martin, « Laïcité française, laïcité belge : regards croisés » in A. Dierkens (dir.), *Pluralisme religieux et laïcités dans l'Union européenne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1994, pp. 71-83.
3. Cl. Javeau, « Belgique : la laïcité ecclésialisée » in A. Dierkens, J-Ph. Schreiber (dir.), *Laïcité et sécularisation dans l'Union européenne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2006, pp. 83-88
4. J-Ph Schreiber, La laïcité dans tous ses Etats in Dierkens, Schreiber, *ibid*., p. 14.
5. C. Javeau, *op. cit*., p. 85.
6. D. Borne, J-P. Willaime (dir.), *Enseigner les faits religieux. Quels enjeux ?*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 83.
7. Voir le tableau comparatif permettant de replacer le cas belge en perspective in J-C. Willaime, S. Mathieu (dir.), *Des maîtres et des dieux. Ecoles et religions en Europe*, Paris, Belin, 2005, pp. 158-159.
8. L. Voyé, « Belgique : crise de la civilisation paroissiale et recomposition du croire » in G. Davie, D. Hervieu-Léger (dir.), *Identités religieuses en Europe*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 195-213.
9. J. Billiet, « Le parti démocrate chrétien en Flandre (CVP) » in P. Delwit (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 225-257.
10. P. Delwit, « Du parti catholique au Centre démocrate humaniste. Les questionnements de la démocratie chrétienne dans la Belgique francophone » in P. Delwit (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe*. Une nouvelle convergence ?, *Ibid*., pp. 203-223
11. N. de Decker, G. Sandri, « Le vote des catholiques» *(Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008, pp. 25-37.
12. G. Sandri, N. de Decker, « Le vote des musulmans » in P. Delwit, E. Van Haute (dir.), *Le vote des Belges*, *op. cit.*, pp. 39-53.
13. R. Torfs, « Religions et médias en Belgique » in N. Doe, (ed.), *Le portrait de la religion en Europe : les médias et les arts*, Peeters, Leuven, 2004, pp. 19-39. Pour un regard croisé sur (entre autres) France et Belgique, cf. F. Antoine, *Le grand malentendu. L'Eglise a-t-elle perdu la culture et les médias ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.
14. J-P. Martin, « La Belgique : de l'affrontement laïques-confessionnels au pluralisme institutionnel » in J. Baubérot (dir.), *Religions et laïcités dans l'Europe des douze*, Paris, Syros, 1994, pp. 29-39

Marie Versele , *secteur Communication*

Un livre pour le plaisir !

Le monde littéraire semble, de nos jours, en pleine ébullition. En dix ans, beaucoup de choses ont changé dans le secteur jeunesse. Désormais reconnue comme une littérature à part entière, la littérature jeunesse se fait la part belle dans l'édition. Légitimée, elle fait son entrée dans la cour des grands. En réponse à cette effervescence, les éditeurs rivalisent d'ingéniosité, offrant toujours plus de nouveautés à son jeune public.

Peut-on, pour autant, affirmer que les pratiques de lecture des plus jeunes ont également évolué dans ce sens ? Les jeunes aiment-ils tout autant lire que leurs aînés ? Lisent-ils les mêmes livres qu'auparavant ? Diverses questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers ce dossier. ■

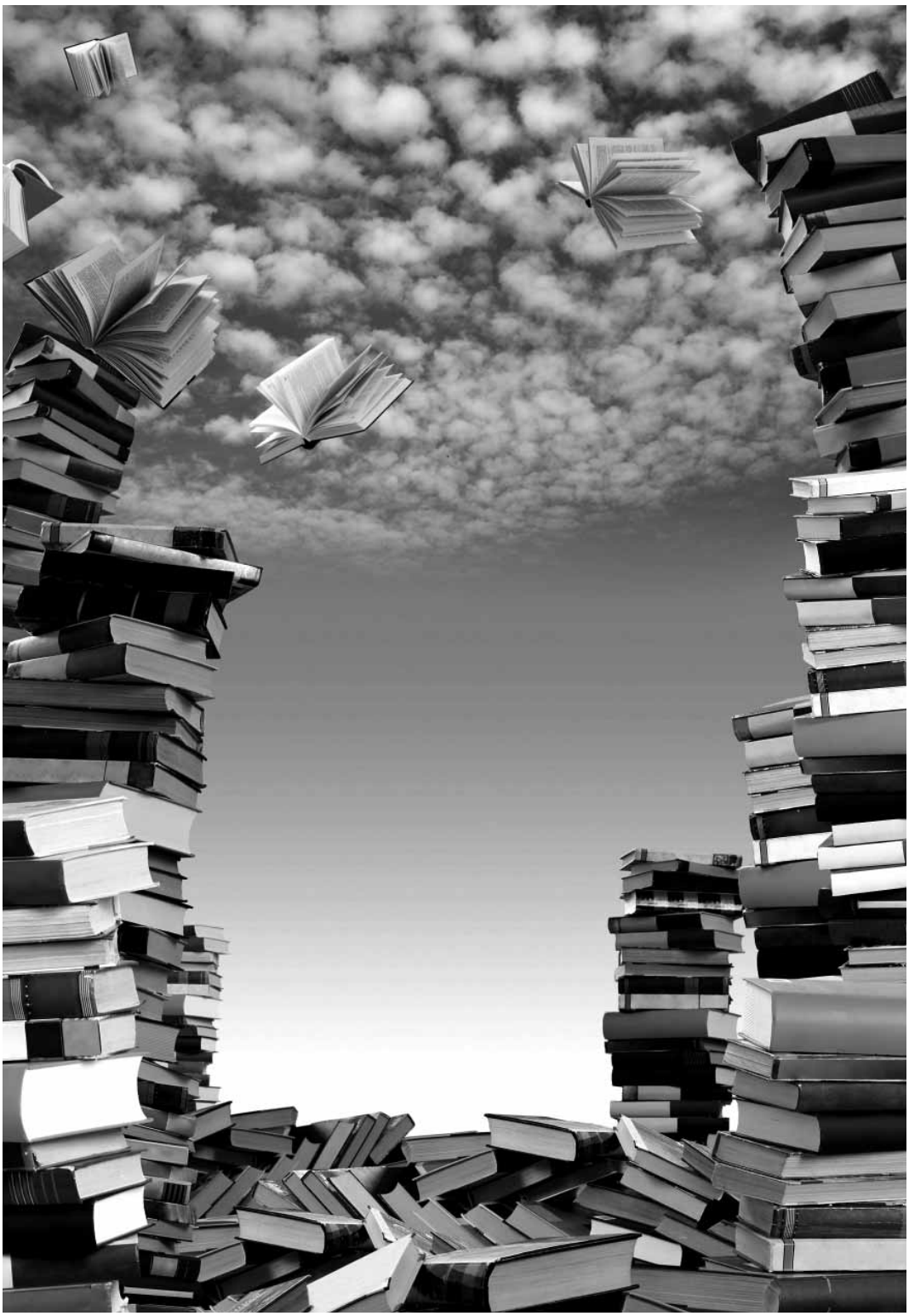

Histoire du livre pour enfant

De la tradition orale à l'industrie du livre

La littérature jeunesse semble avoir vécu une réelle révolution ces dix dernières années. Il est pourtant réducteur d'affirmer que le livre pour enfant est un secteur nouveau. En effet, celui-ci a de tout temps existé à travers les fables, les chansons, les comptines... Cependant, on assiste aujourd'hui a une réelle floraison des genres. Petit retour en arrière sur les origines[1] du livre...

La littérature enfantine existe, de fait, depuis la nuit des temps. A l'origine orale, les histoires étaient transmises par les anciens aux plus jeunes sous forme de fable, de conte. Aussi bien raconté aux adultes qu'aux enfants, le rituel du conte agissait comme réel élément de cohésion sociale au sein des individus.

On peut recenser trois types de contes distincts :

1. Le conte qui fait peur, mettant en garde les enfants face aux dangers du quotidien et de la nature (exemple, Le Petit Chaperon rouge) ;
2. Le conte merveilleux, permettant aux enfants de rêver et de solliciter leur imaginaire ;
3. Le conte d'animaux, animaux auxquels les enfants peuvent s'identifier (exemple, les contes de la mère l'Oie).

Parallèlement aux contes, apparaissent les premières histoires chantées et mimées avec les doigts. Ces petites chansons étaient nommées « nursery rhymes » en Angleterre, « filastroche » en Italie, ou encore « comptines » en France.

Le livre, en tant qu'objet, existe lui depuis l'Antiquité et le Moyen Age. A l'époque, les manuscrits étaient rares et coûteux, mais, dans certains monastères ou cours princières, certains manuscrits étaient destinés aux enfants.

Les premiers écrits pour la jeunesse n'étaient donc, à l'origine, pas directement réservés aux enfants ; ils s'adressaient tant aux adultes qu'aux enfants. Rapidement, le jeune public va s'approprier des ouvrages traditionnellement réservés aux adultes, tels que Gulliver, Don Quichotte ou encore Robinson Crusoé.

Le livre en mutation...

L'histoire de la littérature jeunesse évolue au fil des siècles et est fortement liée au regard que porte l'adulte sur l'enfant. En effet, au Moyen Age, l'enfant, considéré soit comme un poupon soit comme une force de travail, n'étant pas un adulte accompli, n'avait pas droit à une littérature adaptée à son âge. Aujourd'hui, l'enfant est devenu un individu à part entière, il a sa propre littérature, adaptée à ses attentes et ses besoins. Cette évolution trouve ses racines dans le XIX[e] siècle avec l'apparition des premiers éditeurs appelés, à l'époque des *libraires d'éducation*.

En 1850, Louis Hachette, alors spécialisé dans les manuels scolaires, va investir l'édition de loisir grâce à une idée novatrice : allier le goût du voyage aux plaisirs de la lecture. C'est ainsi qu'un vaste réseau de kiosques va s'installer dans les gares, offrant aux voyageurs sept collections d'ouvrages regroupant des auteurs tels que la comtesse de Ségur ou encore Zénaïde Fleuriot. Parmi les collections proposées alors, on peut notamment compter la « couverture rose » qui deviendra ensuite la célèbre bibliothèque rose,

bref

On considère que le premier livre destiné à un enfant est « *Les aventures de Télémaque* », roman didactique de Fénelon, publié en 1699.

François de Salignac de La Mothe-Fénelon, théologien, écrivain (1651-1715)

encore appréciée de nos jours par un large public.

Avec l'apparition de l'édition du livre, l'ambition était avant tout de fixer sur papier les traditions orales afin de pérenniser leur existence. La production orale ainsi fixée, des générations entières s'en délecteront sans s'en lasser.

Peu à peu, les centres d'intérêt vont être modifiés et de nouveaux critères de choix dans le secteur du livre jeunesse vont émerger. C'est ainsi que, tout en restant très classiques dans leur narration, une série d'ouvrages vont marquer un tournant dans le livre jeunesse: les Contes de Grimm de 1812-1822 en Allemagne, les Contes d'Andersen en 1835 au Danemark, Pinocchio de Collodi en 1881 en Italie, le Merveilleux voyage de Nils Holgersson de Selma Lagerlöf en Suède...

Le XIX[e] siècle vivra une réelle explosion des types de récits: d'une part, **les récits de voyages et d'aventures**, tels que l'Ile aux trésors de R.L.Stevenson en 1883 en Ecosse ou encore le Livre de la Jungle de R.Kipling en 1894 en Inde; d'autre part, **les récits de science-fiction**, tels que les Voyages extraordinaires de J.Verne en 1863 en France.

Après 1870, on assistera à une multiplication des titres et des éditeurs.

Cependant, au tout **début du XX[e] siècle**, l'engouement pour la littérature de jeunesse faiblit. Une crise qui durera de 1900 jusqu'à l'après-guerre. Le livre pour enfant va traverser une période de latence trouvant ses origines dans les tumultes sociopolitiques du début du siècle.

Le succès rencontré suite à la **guerre 14-18** par l'Image d'Épinal (estampe au sujet populaire et de couleurs vives) et les recueils de contes illustrés vont relancer l'intérêt pour la lecture. Cette époque connaît aussi l'arrivée de l'édition «Le Père Castor», créateur de livres albums pour les plus jeunes depuis 1936.

Suite à la **Deuxième Guerre mondiale**, la littérature va vivre une réelle explosion des ventes grâce à, d'une part, la volonté des auteurs de traiter de sujets nouveaux, tels que l'amitié, la guerre, le racisme, l'exclusion... et, d'autre part, une diffusion massive des ouvrages littéraires.

En effet, Madeleine Gueydoux et Louis Mirman, des éditions Hachette, vont avoir une idée lumineuse: imprimer des livres pour enfants sur du papier journal afin d'en réduire les coûts de production. Cette opération va permettre de multiplier des publications et de les diffuser au plus grand nombre.

La création, dans **les années 1950**, de nombreux prix (les prix Jeunesse et Fantasia, les prix littérature de jeunesse et livre pour enfants, le prix Nils Holgersson), récompensant le travail d'auteurs dans le secteur jeunesse, vont également contribuer à l'explosion actuelle du secteur.

Dès le début des **années 1980**, une littérature humoristique va voir le jour (le Prince de Motordu, ou encore Le Monstre Poilu) dont l'insolence et l'audace vont rapidement conquérir le jeune public. A la même époque, une nouvelle variété de romans destinée aux ados accros aux jeux va émerger: les livres dont vous êtes le héros. Ces livres connaissent un immense succès auprès des jeunes.

Depuis le début du XXI[e] siècle, on assiste à un regain d'intérêt pour la littérature de jeunesse en tant que telle. L'effet ravageur de la série Harry Potter n'est pas étrangère à ce succès. Un autre élément, et non des moindres, expliquant le succès actuel de la littérature jeunesse réside dans le choix, la diversité et la créativité que l'on retrouve auprès des nouveaux auteurs de jeunesse. ■

1. Source: Marc Soriano, *Littérature pour la jeunesse*, Encyclopédie Universalis.

bref

La littérature d'enfance et de jeunesse... une définition
La littérature d'enfance et de jeunesse (LEJ) est le secteur de l'édition spécialisé dans les publications destinées à la jeunesse (enfants et adolescents). C'est un genre littéraire qui a émergé à partir du XIX[e] siècle et a pris de l'importance au cours du XX[e] siècle. Ce secteur, régi par des lois différentes des autres éditions, est issu d'une histoire spécifique.
Source: wikipedia

Un livre… pour éduquer ? Un livre… pour le plaisir !

Nos papys et mamys nous parleraient volontiers des livres comme d'ouvrages de références, de Bescherelle, de manuels scolaires, de dictionnaires (Larousse ou Robert, suivant les écoles), d'encyclopédies... Bref, de toute une série de supports visant à une élévation intellectuelle. Pourtant, l'époque où on considérait la lecture comme simple support à l'éducation est dépassé. Désormais, le livre est aussi un objet de plaisir et de détente.

Quel que soit notre âge, nous avons besoin d'histoires, d'images, d'imaginaires. A travers elles, nous élargissons notre quotidien. Que ce soit par les livres, la peinture, le cinéma, la télévision... nous sommes tous en recherche de sens et d'émotions. Le livre joue alors sur deux tableaux : d'un côté, l'émancipation intellectuelle, de l'autre, l'évasion et la recherche émotive de son lecteur.

De l'intellect…

Les apports intellectuels de la lecture sont indéniables. Indépendance de l'esprit, développement de l'imaginaire, créativité… la lecture est une discipline essentielle à l'éducation de l'enfant. Le livre de jeunesse redouble d'ingéniosité en la matière : interrogation, réflexion, communication, plaisir et partage, le livre est devenu, aujourd'hui, un médium didactique et éducatif incontournable.

A l'origine, les livres pour enfants étaient créés avec une volonté éducative en filigrane. Le livre devenait alors le support par excellence de l'apprentissage. On constate aujourd'hui que la pratique de la lecture joue autant sur les tableaux culturels qu'éducatifs. Une grande majorité des professionnels de l'éducation sont, en effet, convaincus que savoir lire favorise l'accès aux connaissances dans les différentes disciplines scolaires et professionnelles. La lecture se conçoit alors comme une activité cognitive qui agit comme un processus de développement de la personne, tant du point de vue social qu'intellectuel[1].

La lecture suscite chez l'enfant une série de capacités cognitives essentielles à son développement : interpréter, repérer, structurer, imaginer, symboliser, associer, comparer... Par ailleurs, la lecture pousse au partage social à travers le débat : chacun a son interprétation, son avis, son vécu de l'histoire ; à lui de la défendre, de l'argumenter. On passe ainsi d'une action, à priori individuelle, à une expérience collective. C'est en ce sens que la promotion du livre en tant que support didactique doit être pérennisé en permettant à tous les enfants d'accéder à la lecture, et ce dès le plus jeune âge.

… à l'affectif

Ce que chacun cherche intimement dans la lecture, c'est un discours qui lui parle de lui-même, qui lui donne des réponses à ses interrogations existentielles. Pour cela, l'avantage du livre est double, d'une part le narrateur est physiquement absent, le lecteur n'est alors pas confronté à son jugement, d'autre part, on peut se lire dans le livre, ou lire quelque chose qui nous ressemble.

On assiste alors à un phénomène d'identification aux personnages ou au narrateur (auteur), personnages peu stéréotypés contrairement aux figures présentes à la télévision (voir encadré).

Le livre est également source de plaisir pour le jeune enfant. La relation y est d'ordre affectif. Le livre devient, en effet, un médium de partage entre l'enfant et l'adulte. Le débit de la voix, la proximité physique, sont autant d'éléments qui exercent un effet d'apaisement et concourent à créer un espace privilégié entre le narrateur et son public, entre l'adulte et l'enfant. Le livre peut alors devenir un lieu de parole, d'échange de sentiments ou tout simplement d'écoute.

« Même si la pratique de la lecture tend à un épanouissement intellectuel, il faut se méfier des idées véhiculées autour des pratiques de lecture. En effet, tous les jeunes passionnés de lecture ne sont pas forcément de bons élèves et tous les bons élèves ne sont pas nécessairement de grands lecteurs. »

A travers la lecture, il ne s'agit pas de donner des réponses toutes faites aux enfants, mais plutôt de susciter leur réflexion, de les suivre dans leur questionnement existentiel et de transposer ces questionnements à travers le livre et l'imaginaire. Ce procédé, appelé mécanisme de transposition littéraire, consiste en la reproduction d'une situation ou d'une condition dans un autre contexte. Les auteurs connaissent bien ce mécanisme et l'utilisent en transposant des situations quotidiennes dans un univers imaginaire. Ce processus permet de créer une distance, un espace propre à l'enfant, mais aide également l'enfant à découvrir les choses sous un nouvel angle, un nouveau regard. C'est pourquoi un livre ne doit pas être imposé, mais proposé. Il est et doit rester un plaisir. ■

1. Infos issues du texte *« Lire ou ne pas lire. Etat de la question »* in *Les cahier du C.L.P.C.F* (Centre de Lecture Publique de la Communauté française), 2003.

Télé – livre – enfant

Comme on l'a vu, la relation affective établie entre le locuteur et l'interlocuteur peut devenir puissante. Un enfant tout petit qui écoute raconter par son parent une histoire avant de s'endormir va, quelque part, co-créer avec lui des représentations de l'histoire qu'il va ensuite intérioriser et qui lui permettront de se construire intérieurement. Les transpositions du réel dans l'imaginaire jouent alors un rôle prépondérant sur le développement cognitif du jeune enfant.

Quelle peut être alors la nature de la relation qui unit un enfant à une télé, objet de lumières et de sons ininterrompus? Comment intérioriser ces images, pas toujours adaptées à son jeune âge? En effet,»l'histoire» racontée par la télévision ne laisse pas d'espace de liberté à l'enfant. Pas de créativité non plus. Tout y est imposé, décors, personnages, narration, timing, rien n'est laissé au hasard. L'enfant y perçoit alors une version du monde étrangère sans pouvoir y interférer. Les capacités de réfléchir, d'imaginer, de créer l'histoire ne sont dès lors plus sollicitées.

La télévision, un diable contemporain? Non, la télévision a ses apports, mais elle doit être contrôlée et accompagnée. Un enfant regardant le petit écran encadré par un parent sortira moins lobotomisé de la télévision qu'un enfant abandonné à la télévision durant des heures. Tout est question de contexte et de durée.

Le paysage littéraire en Belgique francophone

Comme tous les secteurs culturels, celui de la promotion du livre a besoin de subventions pour subsister. Outre le soutien financier de la Communauté française, le secteur jouit, entre autres, de deux services qui lui sont dédiés : le Service général des lettres et du livre (SGLL) ainsi que le Centre de Littérature Jeunesse de Bruxelles (CLJBxl).

bref

Le Festival bruxellois de la petite enfance
L'ambition du Festival bruxellois de la petite enfance est de sensibiliser le grand public à l'importance du livre pour le plus jeune âge. Le festival se déroule de septembre à décembre en Région bruxelloise et propose au public pas moins de 119 manifestations gratuites ayant pour but la promotion du livre pour la petite enfance. Organisé par le Centre de Littérature Jeunesse de Bruxelles.

Le Service général des lettres et du livre (SGLL) est un service de la Direction générale de la culture du ministère de la Communauté française dont les missions sont orientées vers la promotion des acteurs de la chaîne du livre : auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires ; la promotion de la lecture, la promotion de la langue française et des langues régionales endogènes. Le SGLL mène, par ailleurs, une politique active en matière de soutien à la littérature de jeunesse et à la bande dessinée[1].

Institution créée par la Ville de Bruxelles, le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles (CLJBxl) a, lui, pour but de mener des actions en faveur du livre de jeunesse à travers un soutien aux acteurs de terrain, ainsi que de préserver le patrimoine de la littérature jeunesse francophone (voir encart). Afin d'explorer la place du livre de jeunesse en Belgique francophone, nous avons rencontré Luc Battieuw, directeur du CLJBxl.

L'intérêt pour le livre pour enfant est récent. Il y a trente ans, parler de livre pour tout petits était marginal. A l'origine, l'accès à la bibliothèque était réservé aux enfants de plus de 6 ans, l'âge de l'apprentissage de la lecture. L'enfant plus jeune n'y était donc pas le bienvenu. On imaginait alors les enfants comme des individus peu sensibles à la lecture, des petits êtres ne sachant pas lire, peu intéressés aux choses de la vie et qui, de surcroît, ont une grande propension à déchirer les livres !

On oublie pourtant, souligne Luc Battieuw, que c'est à cet âge-là que les enfants sont le plus attentifs à la parole et qu'ils peuvent adhérer à la lecture durablement. Le goût du livre se développerait donc bel et bien dès le plus jeune âge. D'où l'importance d'instaurer le plus tôt possible des pratiques de lecture chez les enfants. Un travail de longue haleine, associé à de nombreuses réflexions, a permis, durant les années 1990, de faire tomber la barrière de l'âge. Aujourd'hui, l'accessibilité au livre par le petit enfant est devenue une évidence pour les professionnels du terrain. Cependant, pour Luc Battieuw, *« il y a encore beaucoup de travail à ce sujet. Le plaisir suscité par la lecture chez le bébé n'est pas encore tout à fait ancré dans les mœurs. »*

Le livre… du bébé à l'ado

La sensibilisation à la lecture est véritablement un travail primordial auprès des plus jeunes car c'est à cet âge-là que l'on forme les enfants à être des futurs lecteurs adultes. En effet, le jeune trouvant du plaisir auprès du livre a de grande chances de devenir un lecteur adulte assidu. Pourtant, *« le goût de la lecture est soumis à rudes épreuves. Il faut continuellement l'entretenir car rien n'est garanti »* précise Luc Battieuw.

Le paradoxe de la lecture dans nos écoles est là : les activités de lecture sont mises en place dans le maternel, elles sont ancrées durablement dans le primaire, mais lors du passage à l'école secondaire, on se trouve face à une cassure dans la lecture. Cette séparation est, en partie, liée à l'adolescence. Le jeune ado, soumis à une multitude d'activités sociales, est tiraillé par les choix qu'il a à effectuer. Entre le sport, les sorties culturelles, les amis ou encore les nouvelles technologies, le jeune, nouvellement indépendant, relègue bien souvent le livre au second plan.

Par ailleurs, l'école a tendance à utiliser le livre comme moyen

d'instruire: on passe de la lecture plaisir, ludique et imaginative, à la lecture obligatoire, par les dissertations, recherches, exposés... imposés! *«Le combat est donc de conseiller les profs de français afin qu'ils s'ouvrent davantage à la littérature pour adolescent, répondant ainsi aux attentes des élèves. On relève pourtant encore de nombreuses réticences quant à cette littérature car c'est une littérature qui est proche de la réalité des ados. Ce côté subversif gêne les adultes.»*

Le livre en chiffre

Afin de répondre aux demandes de ce «nouveau public», les maisons d'édition ont rapidement réagi en mettant en avant leurs carnets d'auteurs-illustrateurs jeunesse. C'est pourquoi, chaque saison littéraire se voit envahie par une pléiade d'ouvrages réservés aux plus jeunes. La production littéraire pour enfant est impressionnante: pas moins de 8 000 ouvrages édités par an, desquels il faut retirer le documentaire, la BD ainsi que le livre scolaire. On arrive alors au chiffre de 4 000 ouvrages de fiction édités par an pour les jeunes.

Du côté des éditeurs, on recense une centaine d'éditeurs francophones répartis en France, Suisse, Belgique, au Québec et en Afrique francophone. Il existe de grandes maisons d'édition, mais coexistent également une multitude de petits éditeurs.

Le livre, en crise?

La crise économique ne semble pas atteindre le livre. On dénombre actuellement toujours autant de livres pour enfants sur le marché. Le nombre d'ouvrages publiés ne diminue pas et les achats de livres pour la jeunesse se portent plutôt bien par rapport à la littérature pour adulte qui sent plus les effets de la crise. Dans le flot de l'édition, il faut cependant veiller au grain: on aurait tendance, dans le milieu, à publier de tout, le meilleur comme le pire. Selon Luc Battieuw, *«il faut veiller, au sein des maisons d'édition, à ne pas faire du 'n'importe quoi'. Dans les 4 000 ouvrages qui paraissent chaque année, il y a à boire et à manger. C'est un travail de professionnel de faire une sélection afin de ne proposer que des livres de qualité.»*

La Belgique face à l'Europe

Le secteur de l'édition littéraire a été rapidement cadenassé par l'Europe économique. Actuellement, la Belgique se trouve sous la houppe des géants de l'édition, subissant ainsi les lois du marché. Dès lors, la place de la Belgique dans le secteur de l'édition est minime (par exemple, Casterman, qui est historiquement une des plus importantes maisons d'édition belges, a été englobée par le groupe Flamarion, repris lui-même par un groupe italien). Le secteur du livre est entièrement européanisé, la part belge est alors à peine visible sur le marché international. Certaines petites maisons d'édition jeunesse résistent pourtant au tsunami européen, mais elles sont marginales. Les maisons d'édition belges se comptent désormais sur les doigts d'une main: Mijade, Alice jeunesse, La plume à la page, Esperluet' et Pastel (inclus dans l'Ecole des Loisirs qui est français).

Etre auteur-illustrateur aujourd'hui

Etre un auteur jeunesse n'est actuellement pas un métier facile. En plus d'être un artiste, l'illustrateur, et/ou auteur, doit être un excellent vendeur de sa création. *«C'est souvent un problème, car on apprend à ces jeunes à faire des livres pour enfants, mais pas à se vendre. Pourtant, c'est quasiment devenu un second métier dans le domaine.»* souligne Luc Battieuw. Par ailleurs, les jeunes auteurs, confrontés aux difficultés de se vendre, doivent bien souvent s'expatrier en France offrant plus d'opportunités d'édition qu'en Belgique. *«Une des grandes richesses de la Belgique est qu'elle est historiquement une terre d'illustrateurs. Cela s'explique par le fait que l'on a beaucoup d'écoles d'illustration. C'est un vrai paradoxe, on a un nid de créateurs très important, mais on ne peut leur assurer d'être publiés en Belgique.»* remarque Luc Battieuw.

Les nouvelles technologies... la fin du livre?

A côté des fluctuations du marché, il existe une nouvelle menace qui nargue le livre: la recherche sur Internet. Actuellement, le réflexe premier n'est plus de rechercher des informations dans des livres, mais bien sur Internet. On va vers la facilité, on n'investigue plus, on ne compare plus les données. *«Ces nouveaux supports mettent le livre à mal, mais, selon moi, le livre ne disparaîtra jamais»* conclut Luc Battieuw.

Le livre a donc encore un bel avenir devant lui et ne fléchit pas face aux nouvelles technologies. ■

1. Pour plus d'info, www.lettresetlivre.cfwb.be

bref

Le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles

Le Centre de littérature jeunesse est une nouvelle institution née il y a 4 ans[1]. Issu du service de la lecture publique de la Ville de Bruxelles mais subventionné par la Cocof, le Centre de littérature jeunesse a pour but de mener des actions en faveur du livre de jeunesse à travers un soutien aux acteurs de terrain liés à la littérature jeunesse (associations, auteurs, bibliothèques, enseignants...). Son objectif est d'être un lieu de conservation de la mémoire du livre jeunesse. En effet, les bibliothèques ne peuvent remplir ce rôle, la politique d'acquisition des livres étant liée à l'actualité des dix dernières années. C'est la raison pour laquelle les bibliothèques font régulièrement un nettoyage de leurs collections. Ce qui implique, à long terme, la disparition pure et simple du patrimoine du livre de jeunesse. C'est là que le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles joue un rôle primordial de conservation. Le Centre de littérature jeunesse a donc été créé dans le but de constituer les collections des livres existants, mais également de reconstituer les collections ayant existé dans le passé et qui ne sont plus disponibles en bibliothèque. Dans son travail de conservation, le Centre se limite aux ouvrages de fiction (album, roman, poésie, théâtre et conte), sont donc exclus le livre documentaire et la bande dessinée (le Centre belge de la BD a déjà pour mission de préserver le patrimoine de la bande dessinée). Le Centre dispose actuellement de 60 000 ouvrages. Le 1er avril 2011, le Centre de littérature jeunesse fêtera ses 5 ans d'existence.

1. Le 1er avril 2011, le Centre de littérature jeunesse fêtera ses 5 ans d'existence.

Les pratiques de lecture des plus jeunes

Le point sur la question

Afin de scruter le paysage littéraire, il convient de s'intéresser à ses lecteurs: les jeunes. Public, par définition, fluctuant, non homogène et d'une grande diversité d'âges allant de la petite enfance à l'adolescence. Peut-on alors se demander quels sont leurs goûts, leurs intérêts et leurs attentes face au livre?

Les élèves ont-ils encore le temps de lire ?

En Communauté française[1], environ deux tiers des jeunes de 15 ans déclarent ne pas lire, ou pas plus d'une heure pendant les jours de semaine scolaire. Très peu d'entre eux font de la lecture une activité régulière. Parmi les activités qui suscitent un investissement de temps important (5 heures et plus), on peut citer le travail scolaire et le sport, mais celles-ci sont surpassées par des loisirs aux allures de passe-temps, comme les discussions entre amis et les sorties, la musique, ou encore la télévision.

On constate que peu de jeunes de 15 ans déclarent être de « gros lecteurs ». Seulement 14 % des jeunes francophones de Belgique lisent plus d'une heure par jour (chiffres en adéquation avec la moyenne internationale). Ce qui est plus frappant chez nous, c'est le pourcentage de jeunes déclarant ne jamais lire pour le plaisir. En effet, 30 % de filles et 42 % de garçons de 15 ans déclarent ne pas lire du tout pour leur plaisir. On retrouve, à l'opposé, une minorité de jeunes (19 % des filles, 10 % des garçons) affirmant lire plus d'une heure par jour pour leur plaisir.

Nombre d'heures consacrées par jour à la lecture :

	Filles	Garçons
Je ne lis pas pour mon plaisir	30 %	42 %
Moins d'une demi-heure par jour	23 %	24 %
Entre une demi-heure et une heure par jour	28 %	24 %
Une à deux heures par jour	14 %	7 %
Plus de deux heures par jour	5 %	3 %

Certains jeunes lisent donc encore beaucoup, mais bien moins que leurs aînés. Non seulement l'intensité de la pratique a diminué d'une génération à l'autre, mais elle diminue au fur et à mesure que les jeunes grandissent. A l'adolescence, la lecture endosse l'image d'un loisir pour isolés, en décalage avec les valeurs qui dominent la norme sociale d'aujourd'hui. Pour Olivier Donnat (1994), *« le livre souffre d'un déficit d'image […]. Il est devenu pour beaucoup emblématique d'un monde révolu, celui qui a précédé la généralisation des nouvelles technologies et la diffusion des valeurs de rapidité, de convivialité et d'hédonisme qui leur sont liées. »*[2]

Fille ou garçon, pas les mêmes pratiques

Les relations qu'entretiennent les filles ou les garçons face au livre sont très différentes.

La différence se situe essentiellement à travers les types de lecture. On constate globalement que les filles, qui sont de plus grandes lectrices, semblent plus intéressées par les textes longs (les œuvres de fiction), alors que les garçons se tournent

plus rapidement vers des textes plus courts (bandes dessinées, journaux ou magazines).

Les origines sociales... un frein à la lecture

Hormis le sexe, les origines sociales tendent également à influencer les pratiques de lecture. Les écarts se creusent en fonction de l'origine sociale des élèves (élèves issus de milieux plus ou moins favorisés) et en fonction de l'avancement dans le parcours scolaire (élèves en retard ou non) ou de la forme d'enseignement fréquentée.

On peut dire que les catégories d'élèves « vulnérables » ou « à risques » en regard de leurs caractéristiques sociodémographiques ou familiales (statut socioprofessionnel des parents, niveau d'éducation de la mère, élèves immigrés, élèves vivant dans des familles monoparentales...) encourent un risque plus élevé de figurer parmi les élèves les plus faibles en lecture. Notre système scolaire éprouverait donc encore des difficultés à effacer les discriminations négatives dont les élèves vulnérables sont victimes.

On observe que les élèves issus de milieux familiaux où le soutien parental est présent, grâce à des ressources tant économiques, éducatives que linguistiques, ont tendance à réussir leur parcours scolaire plus aisément que les populations plus « vulnérables » ne bénéficiant pas du même soutien.

Les préférences de lecture des jeunes

On constate globalement que les jeunes favorisent la lecture de revues, de bandes dessinées et de livres de fiction. Par contre, les jeunes lisent particulièrement peu la presse écrite : seulement 50 % des jeunes déclarent lire un journal une fois par mois ou plus. Les revues et magazines atteignent le haut du classement (71 % de lecteurs réguliers). Un bon tiers des jeunes de 15 ans lisent une fois par mois ou plus des livres de documentation (40 %) ou de fiction (46 %)[3].

La diversité des lectures :
Fréquence à laquelle les élèves lisent les types d'écrits suivants :

	Filles		Garçons	
	Jamais ou presque jamais	Au moins une fois par mois	Jamais ou presque jamais	Au moins une fois par mois
Revues	19 %	81 %	27 %	73 %
Bandes dessinées	52 %	48 %	38 %	62 %
Livres de fiction (roman, nouvelles, récits)	54 %	46 %	64 %	36 %
Livres de documentation	62 %	38 %	60 %	40 %
Courrier électronique ou pages Web	68 %	32 %	49 %	51 %
Journaux	50 %	50 %	45 %	55 %

L'urgence est donc bien d'établir, chez tous les élèves, un rapport de familiarité avec le livre. Le risque est de constater un réel déficit de compétences en littérature auprès des jeunes. Pour combler ce manque, il faut sans doute s'intéresser davantage aux goûts et aux pratiques des lecteurs afin de coller au plus près possible à leurs attentes en matière littéraire. ■

1. Chiffres et tableaux issus de l'enquête Pisa 2000 présentant les compétences des jeunes de 15 ans en Communauté française en lecture, en mathématiques et en sciences. Par *Dominique Lafontaine*, Coordonnatrice de PISA pour la Communauté française, Service de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège.
2. Donnat Olivier, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994.
3. Chiffres issus de l'enquête Pisa 2000.

La bibliothèque… éveil à la lecture

Afin de cerner au mieux les pratiques et les goûts de nos jeunes lecteurs, l'avis des professionnels de terrain reste primordial. Et qui d'autre que les bibliothécaires sont les plus à même pour définir les contours de ce public insaisissable ? Rencontre avec Pascale Hembise, responsable de la section jeunesse de la Bibliothèque des Riches Claires, et Anne-Marie Panzera, bibliothécaire aux Riches Claires de Bruxelles.

Il est important de noter que le secteur de la littérature jeunesse a vécu une réelle révolution en seulement quelques années. Il y a 10-15 ans, il n'était pas très bien vu d'être auteur jeunesse. Seule la littérature adulte avait ses titres de noblesse. La littérature jeunesse était alors considérée comme offrant des ouvrages de seconde zone pour des individus peu enclins aux plaisirs de la lecture. *« Aujourd'hui, cela a radicalement changé, la littérature jeunesse a fait sa place dans l'édition et certains auteurs se reconvertissent parfois vers le secteur jeunesse. »* précise Pascale Hembise. On joue alors sur deux tableaux, sur deux publics. C'est une nouvelle synergie qui est née il y a peu dans le monde de l'édition.

L'adulte-enfant

L'évolution rencontrée dans la littérature jeunesse est énorme, tant au niveau de la qualité d'écriture, que dans la fiction, ou encore dans le visuel. Cette qualité littéraire est telle qu'elle attire de plus en plus les adultes vers le livre jeunesse. Au final, il n'est pas rare de voir des adultes s'intéresser de près aux séries littéraires pour ados. Pascale Hembise ajoute même : *« la littérature pour ado offre une littérature d'évasion qui plaît beaucoup aux adultes »*.

On rencontre alors un phénomène nouveau où les albums ou livres, originellement réservés aux plus jeunes, ne deviennent plus uniquement l'objet de l'enfant, mais aussi une source de plaisir pour l'adulte. Jouissant de plusieurs niveaux de lecture, les parents peuvent, eux-mêmes, être interpellés par ces livres et, au final, se les accaparer.

L'enfant… nouveau public

Cette nouvelle considération du livre de jeunesse est étroitement liée au regard que l'adulte porte sur l'enfant. Comme le souligne Anne-Marie Panzera, *« aujourd'hui, on tient nettement plus compte de l'avis des enfants. On a envie qu'ils prennent part au plaisir de la lecture. On attend leurs réactions, leurs avis. On ne les prend plus pour des êtres faibles. »* En tant que public actif, l'enfant devient une source d'inspiration et d'investissement massif pour les maisons d'édition. Une pléiade d'ouvrages voit alors le jour.

A chaque âge sa thématique

Les thématiques présentes dans la littérature jeunesse sont très vastes et adaptées à l'évolution de l'enfant.

Pour les tout petits, l'éducation reste un thème extrêmement sollicité. L'édition s'intéresse effectivement à tous les sujets auxquels l'enfant est confronté durant son évolution et face auxquels les parents sont parfois démunis. En effet, devenant un intermédiaire, le livre-album se transforme en un réel lieu d'apprentissage et de partage.

bref

Toutes les bibliothèques subventionnées par la Communauté françaises ont l'obligation d'offrir leurs services gratuitement à tout jeune jusqu'à l'âge de 18 ans (une participation financière minime est demandée au lecteur pour assumer le financement des droits d'auteurs).

bref

La semaine Paul Hurtmans du livre de jeunesse
La semaine Paul Hurtmans du livre de jeunesse est une opération régionale menée avec l'ensemble des bibliothèques de la Région bruxelloise. Chaque bibliothèque travaille sur son territoire de compétence vers les écoles. Au total, pas moins de 350 classes ont participé l'année dernière à cette manifestation. Dans la pratique, des enseignants procèdent à une sélection de livres, soit 3 ouvrages par catégorie d'âge de 8 à 16 ans.

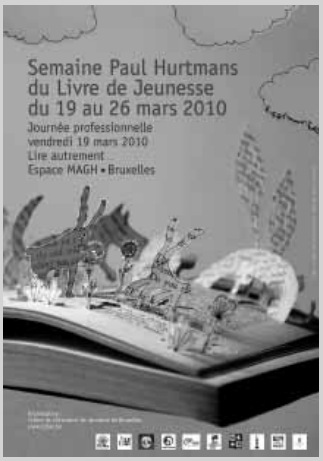

On obtient alors 4 catégories d'âge auxquelles on propose à chacune trois livres. Les enseignants bénéficient avec leur classe d'une animation professionnelle dont le but est de présenter les ouvrages et d'inciter les jeunes à lire les livres. La lecture se déroule en classe. C'est en fin de lecture que les élèves déterminent quel est leur coup de cœur.

Les conditions de sélection des livres sont: d'être de l'édition francophone, d'être accessibles sur le marché et, enfin, que l'auteur ou l'illustrateur soit disponible pour rencontrer les jeunes en fin de projet.

Ce n'est pas le parent qui parle, c'est quelqu'un d'autre. Les livres traitant de la politesse, de l'éducation, du développement psychologique de l'enfant... basés sur des inquiétudes parentales, représentent alors une mine d'or pour les éditeurs. Pourtant, souligne Pascale Hembise, *«je ne suis pas totalement pour la tendance qu'ont les parents à considérer le livre comme des livres-remèdes. Le livre peut aider mais ce n'est pas tout. Le livre est un plus, une aide, mais tout ne peut être résolu par un album.»*

Pour les plus grands, les demandes sont plus diversifiées, souvent en réponse à leur parcours scolaire. A côté des albums et romans, apparaissent alors **le livre historique** ou **le livre documentaire**. Les ouvrages traitant de thèmes sociaux (religion, pauvreté...) donnant la parole aux jeunes, représentent également un nouvel espace d'expression intéressant.

Globalement, on constate que certaines thématiques, comme celui du documentaire, sont délaissées par les maisons d'édition au profit d'autres, plus en vogue, tels que la philosophie ou encore la sexualité des jeunes. On assiste donc encore à des effets de mode dans le secteur de l'édition.

A côté des thèmes présents dans les livres pour enfants, il est intéressant d'observer l'évolution du visuel. L'image a, en effet, pris une place considérable dans le livre jeunesse. On retrouve, d'une part, un graphisme «classique», très apprécié des enfants et des parents; et, d'autre part, un graphisme plus «évolué». Ce graphisme est présent dans une nouvelle vague de livres plus «artistiques», tels que les imagiers à base de photos, les livres pop-up, les albums très colorés... Ces livres interpellent l'imaginaire et développent le sens de l'observation des enfants.

Le bibliothécaire, un passeur ittéraire

L'ambition du bibliothécaire est de donner durablement le goût de la lecture à son public. Pour remplir cette mission, lectures, analyses, critiques et remises en question sont monnaie courante. *«Parfois, en tant qu'adulte, on se dit qu'un livre est criard, griffonné, qu'il n'est pas beau, mais les enfants eux les adorent. Il faut sans cesse se méfier de nos à priori d'adultes»*, souligne Pascale Hembise. C'est aussi le rôle de bibliothécaire, de sélectionner, de proposer des livres issus de petites éditions. *«On est là pour ouvrir le lecteur à de nouvelles lectures.»* précise Anne-Marie Panzera. Pascale Hembise ajoute, *«on a vraiment la satisfaction de proposer des ouvrages de qualité tant aux enfants qu'aux parents. Bon nombre d'enfants, qui n'ont pas la chance d'avoir des livres à la maison, se précipitent souvent sur ce qui est tendance dans la littérature jeunesse (Mangas, les livres dérivés de la télévision...). C'est notre rôle de les orienter vers d'autres ouvrages. Et petit à petit, ils y prennent goût!»*

Synergies bibliothèque-école

De plus en plus de synergies s'élaborent entre les bibliothèques et les écoles. Les professeurs du secondaire, en demande d'animations autour du livre, y répondent favorablement. En effet, les ados, comme les petits enfants, aiment qu'on leur

> *« Le travail de diffusion du livre réalisé par les bibliothèques est considérable. Souvent dans l'ombre mais toujours efficaces, leurs activités nous permettent de sortir des sentiers battus tracés par les grandes maisons d'édition. »*

raconte des histoires. C'est un besoin à ne pas reléguer au second plan.

La semaine du livre Paul Hurtmans, le Prix Farniente, l'Heure du conte, le Prix Versele... sont autant d'illustrations des connexions qui peuvent s'établir entre écoles et bibliothèques. L'atout majeur de ces actions est qu'elles permettent de proposer aux élèves des ouvrages de qualité qui leur correspondent. On passe alors, à l'école, d'une lecture obligatoire à une lecture plaisir. L'impact de ces actions auprès des enseignants s'observe à travers les listes de livres à lire dans les écoles. Des listes de plus en plus influencées par les sélections menées par les bibliothèques. *« Il est dans l'intérêt du jeune de faire évoluer les mentalités quant aux lectures scolaires. On peut le faire aisément grâce à ces sélections qui atteignent efficacement les enseignants. »* remarque Anne-Marie Panzera.

Le travail de diffusion du livre réalisé par les bibliothèques est considérable. Souvent dans l'ombre mais toujours efficaces, leurs activités nous permettent de sortir des sentiers battus tracés par les grandes maisons d'édition, qui orientent trop souvent nos choix de lecture. Garants d'une lecture adaptée et de qualité, les bibliothécaires sont alors de réels interlocuteurs de qualité tant pour les enseignants, les enfants ou encore les parents. ■

Petit bout d'histoire...

Les premières bibliothèques belges pour enfants ont été insufflées par la Ville de Bruxelles. Créées en 1921, au lendemain de la Première Guerre mondiale, ces bibliothèques portaient alors le doux nom des « heures joyeuses ».

C'est aux Etats-Unis que sont nées les premières bibliothèques pour enfants. C'est lors d'un voyage aux Etats-Unis qu'une directrice d'école de la Ville de Bruxelles, découvrant émerveillée une bibliothèque américaine, eut l'idée de reproduire le projet à Bruxelles.

C'est ainsi qu'est apparue, en partenariat avec les Américains, la première bibliothèque bruxelloise : la bibliothèque Brand Withlock (alors ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Belgique), qui existe encore aujourd'hui. La création de cet espace réservé aux enfants fut possible grâce au soutien de Brand Withlock jouant alors le rôle d'intermédiaire entre la Belgique et les Etats-Unis.

Le mouvement fut rapidement suivi par la France en 1924 (création de la première bibliothèque à Paris). La Ville de Bruxelles prolongea le projet en créant 8 bibliothèques pour enfants jusqu'en 1948. Le patrimoine littéraire est donc considérable en Belgique.

Aujourd'hui, on ne compte pas moins de 72 bibliothèques sur l'ensemble du territoire de Bruxelles (et ses 19 communes), dont 18 situées à Bruxelles-Ville.

Le livre dans tous ses états

L'album ou incroyable émancipation de l'illustration

Lire, c'est bien ! Mais quels livres choisir ? On nous annonce chaque année une pléthore de nouveaux titres, tous genres confondus, allant de la BD à l'album, en passant par le roman et autres nouveautés. Comment s'y retrouver ? Petit tour d'horizon, non exhaustif, de ce que le monde littéraire propose aux plus petits (comme aux plus grands)...

L'édition n'a désormais plus pour seule vocation d'offrir aux lecteurs un moment d'évasion, un monde imaginaire, elle est devenue une industrie à part entière où le souci esthétique occupe une place prépondérante. À côté du contenu, les livres ont aujourd'hui pour vocation de séduire grâce à l'image.

L'illustration joue alors un rôle central. Comment faire pour illustrer un livre ? Dessiner un personnage, habiller l'histoire d'images, accompagner les mots par le trait, sublimer le récit par l'illustration ? Bref, comment « accrocher » son lecteur en donnant vie à des personnages fictifs?

De leur côté, les éditeurs ne cessent de scruter le terrain pour s'adapter au marché. Quels livres proposer ? Pour quels lecteurs ? C'est là qu'entre en scène le marketing, désormais omniprésent dans le domaine littéraire. Livres accordéons, reliure, pop-up, carton, illustrations… tout est mis à disposition pour attirer le lecteur et, au final, vendre.

Aujourd'hui, le livre est devenu une œuvre d'art.

L'album littéraire… quand un dialogue entre poésie et dessin s'établit

Parmi l'abondance de l'offre, l'un des genres ayant le plus de succès actuellement est celui des albums illustrés. Une véritable culture de l'album est en train de se mettre en place tant dans les foyers qu'à l'école.

En effet, l'album est l'un des premiers objets culturels que l'enfant va pouvoir manipuler, et même posséder, dès son plus jeune âge. Bon nombre d'enseignants utilisent d'ailleurs la littérature d'enfance et de jeunesse comme support à l'apprentissage de la lecture.

Par ailleurs, le visuel a pris aujourd'hui une importance considérable dans le choix d'un livre. On scrute avec les yeux, les couleurs nous attirent, les matières nous séduisent. C'est l'ensemble du graphisme du livre, sa couverture, qui vont nous attirer, nous pousser à le prendre en main, le feuilleter et finalement l'acheter. Pour l'enfant, c'est pareil! L'impact et l'enjeu du visuel sont donc primordiaux. L'album joue alors tout son rôle.

Au sein de la production jeunesse, c'est sans doute l'album qui a connu l'évolution la plus significative. Avec les productions de Sendak et de Ungerer, l'album va prendre un essor étonnant. Libéré des contraintes de la technique de la littérature « classique », le livre devient une œuvre d'art où image et poésie ne forment plus qu'un. Le livre connaît une nouvelle indépendance grâce à l'image, une image qui se suffit à elle-même tout en respectant les principes de la narration et de la fiction.

> *Le livre pop-up donne une nouvelle dimension au livre: l'animation. A travers languettes, volets, tirettes... le livre devient un espace de découvertes où le lecteur prend une part active au récit.*

Cette forme de littérature deviendra majeure surtout dans les années 1990. On lui consacrera des doubles pages, des pages sans texte, des formats gigantesques...

La poésie pour tous... petits compris!

Historiquement, la poésie occupe un espace et un public bien délimités imposant un respect quasi monacal. Pour le public peu averti, la poésie ne suscite qu'ennui ou vague souvenir de récitations mettant à rude épreuve la mémoire de l'écolier.

Ce côté exclusif de la poésie est désormais ébranlé. Exposé aux plus petits, le côté rébarbatif de la poésie perd tout son sens, les barrières tombent. Ne faisant la différence entre un poète et un autre artiste, l'enfant semble, en effet, prendre un réel plaisir face à la découverte de la poésie. Ceci n'est guère étonnant quand on voit le plaisir des enfants face aux refrains et comptines, en de nombreux points proches du poème. Pour Henriette Zoughebi (2002): *«le petit enfant fait très vite la différence entre la langue d'usage qui est «une langue pour agir» et celle du récit, «une langue à écouter», qui invite à voyager, à réfléchir»*[1]. La poésie n'est plus l'apanage des adultes, désormais, les plus jeunes y ont accès et ce, avec la plus grande réceptivité.

Diverses collections d'ouvrages d'anthologie et de recueils de poèmes s'adressant aux enfants à partir de 7 ou 8 ans (âge auquel les enfants commencent à apprécier lire tout seuls) coexistent depuis des années. Les éditeurs iront encore plus loin en proposant des ouvrages alliant poésie et image réservés à un public d'enfants à partir de 2 ans!

On peut nommer, entre autres, la collection *Petits géants* et *Petits géants du monde* proposée par Alain Serres.

Le pop-up... l'explosion du livre animé

Le livre pop-up donne une nouvelle dimension au livre: l'animation. A travers languettes, volets, tirettes... le livre devient un espace de découvertes ou le lecteur prend une part active au récit. Le projet du pop-up est de jouer sur l'idée de cacher, dévoiler ou modifier un élément du livre, créant ainsi un effet de surprise chez le lecteur.

A l'origine, on parle d'effet «pop-up» lorsqu'une image ou une sculpture de papier s'érige d'elle-même au centre d'un livre, sans que l'on ne doive actionner aucune languette ou tirette manuellement.

Depuis les années 1980, on l'utilise dans un sens beaucoup plus général pour désigner l'ensemble des techniques visant à produire mouvement ou relief dans un livre.

Le pop-up englobe une série de procédés techniques produisant un mouvement dans la page. On considère que le système le plus ancien de pop-up est celui des volets (ou flaps) à soulever ou le pêle-mêle inventé en 1765. S'en suivront d'autres systèmes de relief, tels que les vues téléscopiques (ou peep-show), vers 1825 ou encore les tirettes, dans les années 1860. Le pop-up, au sens strict du terme, n'apparaîtra qu'en 1913 sur une carte postale. Il faudra toutefois attendre 1930 pour que cette technique soit appliquée au livre

D'autres innovations ont vu le jour depuis le pop-up, telles que l'introduction de l'électricité dans le livre ou encore, apparu plus récemment, le folioscope (ou flip-book), soit un ensemble de pages qui, feuilletées très rapidement, donne un effet de film grâce à la succession d'images qui agit sur la persistance rétinienne.

On l'aura vite compris, le pop-up est un procédé ancien qui use d'une multitude d'artifices offrant au livre l'occasion de devenir un réel spectacle vivant. Par ailleurs, à travers la profusion actuelle de livres pop-up, on peut se demander si le mouvement sert réellement le récit ou si il est simplement là pour pallier à ses manque-

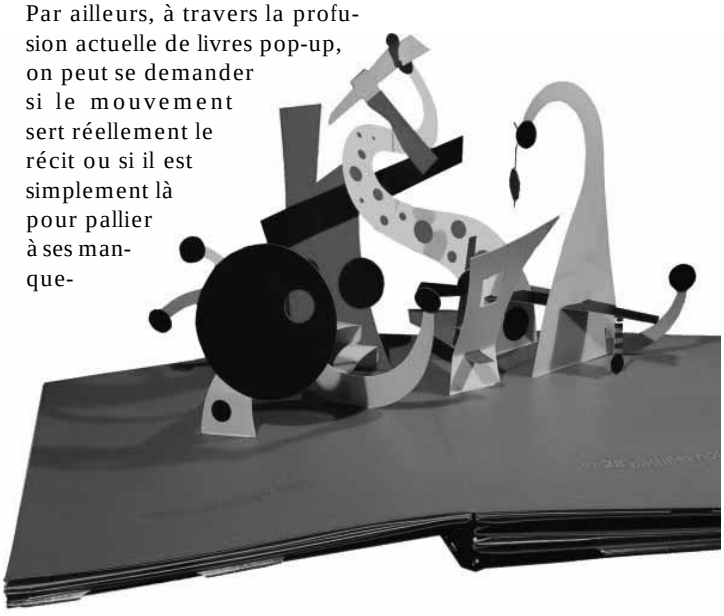

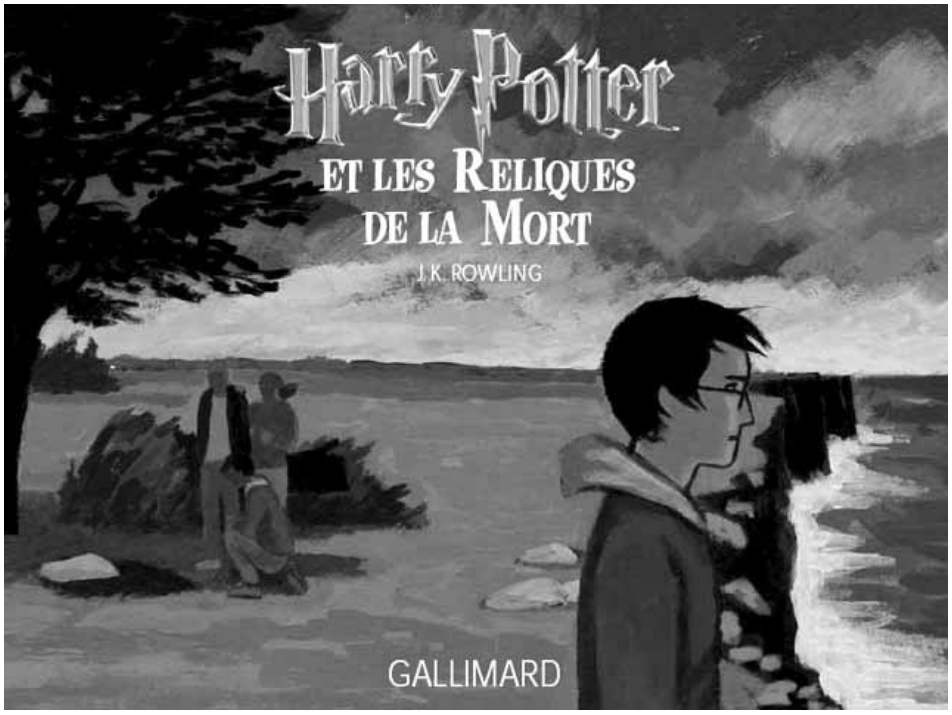

ments. De plus, au même titre que l'image, l'animation ajoute une dimension au récit et multiplie donc les pistes de lecture. Il reste donc important d'utiliser le bon effet au bon moment, sans en abuser.

Le livre d'artiste... Le livre comme support à la création

Quand on parle de livres d'artiste, il s'agit de livres qui relèvent plus de la création plastique que de l'écriture. Ici l'image prend le pas sur le récit. Avant de s'adresser à l'intellect, le livre d'artiste interpelle le regard du lecteur.

On estime que les premiers livres d'artiste apparaissent en Europe et aux Etats Unis, dans les années 1960. A travers ce livre, l'artiste jouit d'un nouveau support de diffusion massive de son œuvre.

Ne passant plus par les carcans de la diffusion artistique (galerie, marchands...), l'artiste dispose de l'entièreté de son œuvre, de sa création à sa diffusion. L'artiste, devenu indépendant, est alors dans une démarche d'auto-édition et est maître de son art. L'art ainsi diffusé est désormais accessible au plus grand nombre, aux grands comme aux plus petits. Cette nouvelle manière de procéder a révolutionné le domaine des circuits traditionnels de l'art.

En tant qu'objet artistique, ce livre peut s'offrir quelques extravagances : format hors-norme, papier précieux, reliures, matières, textures... Tel une carte de visite, toutes les caractéristiques du livre sont exploitées pour servir l'artiste pour, au final, le vendre.

Dragons, seigneurs, elfes, sorciers... le Fantasy a le vent en poupe !

Dragons, chevaliers, princesses et vampires sont autant de personnages qui se côtoient dans le fantastique. Réel succès commercial, la littérature fantastique, ou le fantasy, ne cesse d'être sollicitée tant par les plus jeunes que les adultes. Le genre fantastique a le vent en poupe !

C'est dans les années 1950 que JRR Tolkien, avec ses sagas *Bilbo le Hobbit* et *Le seigneur des anneaux*, donna le ton au genre fantastique. L'heptalogie *Harry Potter* de JK Rowling assura la relève en donnant une deuxième jeunesse au fantastique. Gigantesque succès littéraire, Harry Potter contribua à populariser le genre. La relève est désormais assurée par la saga Twilight et ses vampires fascinants.

Le genre fantastique est riche en personnages et univers, à un tel point qu'il est périlleux de tenter de le définir. Très grossièrement, on peut dire que le propre du fantastique est l'intrusion dans la réalité d'éléments inexpliqués. En fantasy, c'est plutôt l'inverse, les événements se passent dans un univers surnaturel mais qui semble tout à fait normal. Globalement, on peut dire que si vous croisez un dragon sur le chemin de l'école, c'est du fantastique ; par contre, si vous parler avec ce même dragon et que vous trouvez cela normal, c'est du fantasy.

Au final, ces genres littéraires, ancrés dans la réalité ou dans des univers surnaturels, offrent des récits qui emmènent le lecteur ailleurs, laissant la porte ouverte à son imagination, pouvant alors s'identifier aisément à un des personnages de l'intrigue. Tous les éléments d'une épopée moderne s'y trouvent : créatures fantastiques, merveilleux, magie, initiation...

Ces dernières années, nous sommes entrés dans l'âge d'or de cette littérature imaginaire. Offrant ainsi aux jeunes auteurs un terrain de travail fertile. ■

1. Henriette Zoughebi, *La littérature dès l'alphabet. Pour une première culture littéraire et artistique à l'école primaire.* Gallimard, 2002, 302 p.

En conclusion...

Les bienfaits de la lecture semblent aujourd'hui acceptés comme une évidence. Il paraît en effet inutile de revenir sur l'impact de la lecture à tous les âges. Pourtant, la rédaction de ce dossier révèle que la lecture reste encore problématique auprès des jeunes.

Comment faire son choix face au flot des parutions ? L'offre est importante mais pas suffisante pour susciter une bonne lecture. Un bon choix, une sélection de livres pertinente sont primordiaux pour le développement et l'épanouissement tant intellectuel que social de chaque enfant. Il ne faut donc pas baisser les bras et contribuer à diffuser, le plus largement possible, les bienfaits de la lecture chez les jeunes. Un moyen d'y parvenir est la sélection d'ouvrages dont la qualité des textes et des illustrations font sens dans la pléthore des parutions annuelles. Bon nombre d'initiatives et d'associations en permettent le tri et offrent un service adapté et orienté aux plus jeunes. En effet, à l'heure du tout à l'image, du tout à l'électronique, une poignée de passionnés de littérature de jeunesse - bibliothécaires, enseignants, libraires, éditeurs - perpétuent leur passion en introduisant durablement le livre à l'école. Il est, en effet, primordial d'accorder une place significative à la culture dans les établissements scolaires. L'école doit contribuer à construire tant les savoirs culturels que scientifiques ou encore technologiques. Elle doit fournir aux jeunes l'accès aux codes et aux langages artistiques, stimuler leur créativité, leur donner les outils pour s'exprimer de manière symbolique. Des compétences essentielles à l'épanouissement des jeunes. La promotion de la lecture auprès des plus jeunes prend alors tout son sens en tant qu'outil d'apprentissage et d'émancipation tant personnelle qu'intellectuelle ou encore sociale.

A l'heure où les enfants baignent dans un univers d'images standardisées, homogénéisées, produites par les industries de consommation de masse, n'est-il pas doux de rêver à un espace de partage, d'imagination, de créativité, d'émancipation ? ■

agenda

Brabant Wallon

Atelier de néerlandais
INFOS
Date(s) : le mercredi à partir de la 2e semaine de septembre
De 6 à 8 ans : de 13h15 à 14h30
De 3 à 5 ans : de 14h30 à 15h30
De 9 à 12 ans : de 15h30 à 16h45
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 22 €/mois

Atelier de néerlandais pour les adolescents du cycle secondaire inférieur
INFOS
Date(s) : les mardis de 17h30 à 19h, à partir de la 2e semaine de septembre
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 26 €/mois

« Babbelcafé »
Rencontre conviviale en néerlandais entre personnes néerlandophones et francophones, autour d'une tasse de café.
INFOS
Date(s) : les mardis de 19h à 20h30
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 2 €/séance

Atelier d'anglais
INFOS
Date(s) : les mercredis, à partir de la 2e semaine de septembre
Enfants de 9 à 12 ans (3e année) de 13h15 à 14h45
Enfants de 9 à 12 ans (2e année) de 14h45 à 16h15
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 22 €/mois

Atelier d'espagnol
INFOS
Date(s) : à partir de la 2e semaine de septembre, selon le niveau :
les lundis de 10h à 12h, de 16h à 18h, de 18h à 20h
Les mercredis de 9h30 à 11h30, de 17h à 19h, de 19h à 20h30
Les jeudis de 17h30 à 19h30
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 2h = 32 €/mois ; 1h30 = 26 €/mois

Atelier d'arabe pour enfants de moins de 12 ans
INFOS
Date(s) : à partir de la 2e semaine de septembre
Les mercredis de 14h à 16h (1re année)
Les vendredis de 16h30 à 18h30 (2e année)
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : gratuit

Atelier d'arabe d'apprentissage à la lecture et à l'écriture pour adultes
INFOS
Date(s) : à partir de la 2e semaine de septembre
Les mercredis de 16h à 18h (3e année)
Les mercredis de 18h à 20h (2e année)
Les vendredis de 18h30 à 20h30 (1re année)
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 26 €/mois

Atelier de russe pour enfants et pour adultes
Familiarisation avec la langue écrite et parlée.
INFOS
Date(s) : à partir de la 2e semaine de septembre
Les lundis de 16h à 17h30 : enfants de 6 à 12 ans
Les lundis de 17h30 à 19h : adultes
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 22 €/mois pour enfants, 24 €/mois pour adultes

Atelier de français de base pour russophones adultes
INFOS
Date(s) : à partir de la 2e semaine de septembre, les jeudis de 19h à 20h30
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 24 €/mois

Atelier d'italien pour jeunes et pour adultes
INFOS
Date(s) : à partir de la 2e semaine de septembre
Les mardis de 16h à 17h pour enfants de 10 à 15 ans
Les mardis de 17h à 18h30 pour adultes
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 22 €/mois pour jeunes, 24 €/mois pour adultes

« Pyramide »
Jeu d'énigmes et de lettres pour adolescents et adultes.
INFOS
Date(s) : les vendredis (sauf vernissage) à partir de 20h
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 1,25 €/séance.

« La Ruche », atelier de tricot-crochet
INFOS
Date(s) : les mardis de 14h à 16h
Lieu : Rue des Brasseurs, 7 à 1400 Nivelles
Prix : 2 €/séance

Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement du Brabant wallon
Siège social : 40, place Delalieux à 1400 Nivelles
Rue des Brasseurs, 7 - 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.21.66
Gsm : 0477/666.794
Fax : 067/21.21.66
Courriel : mdlni@swing.be

Charleroi

« Charleroi, de la Cité de l'Education à la Cité résiliente » ou « Comment renforcer et maintenir le dialogue écoles-familles »
Conférence donnée par Jean-Pierre Pourtois, Docteur en sciences psycho-pédagogiques, Professeur à l'université de Mons-Hainaut, et par plusieurs intervenants chercheurs.
Après un an de travail dans les écoles de Charleroi, quels sont les résultats engrangés et quels sont les projets ?
INFOS
Date : le 1er décembre 2010 à 19h
Lieu : Maison de la Laïcité, rue de France, 31 – 6000 Charleroi
Prix : entrée gratuite

Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente Charleroi
Rue de France, 31 - 6000 Charleroi
Tél. : 071/53.91.71
Fax : 071/53.91.81
Courriel : pascale.modolo@laicite.net

Hainaut Occidental – Tournai

Formation à l'œnologie
Découvrir le vin par une approche à l'œnologie au travers des différentes régions vinicoles. Formation de 3 séances avec une partie informative (commentaires sur les producteurs, méthodes de culture et de vinification) et une partie dégustative agrémentée de pain, charcuterie et/ou fromage.
Thèmes abordés : Le Bordelais (Les vins des Côtes) – Le Beaujolais (Les crus) – L'Alsace (Evolution des tendances).
INFOS
Date : 7 décembre 2010 à 19h30 (+/- 3h)
Lieu : Maison de la Laïcité – Rue des Clairisses, 13 - Tournai
Prix : 62 € pour les 3 séances

Renseignements et inscriptions :
Section régionale de Tournai de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél. : 069/84.72.03
Fax : 069/84.72.05
Courriel : leep@swing.be

Luxembourg

Atelier Dessin
Les participants de l'atelier dessin expérimentent les pastels, crayons, fusains, collages, encre de chine, écoline… les croquis d'attitude, natures mortes, portraits ou encore compositions personnelles.
INFOS
Date(s) : les mercredis de 9h à 12h. Du 13 janvier au 16 décembre 2010 inclus
Lieu : Rue de Sesselich 123 – 6700 Arlon
Prix : pour 20 séances : 105 € - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 75 €

Atelier Gravure
Que ce soit sur linoléum, bois ou autre, vous apprendrez différentes techniques de travail, à manipuler la presse et à marier les couleurs.
INFOS
Date(s) : les mercredis de 9h à 12h. Du 13 janvier au 16 décembre 2010 inclus
Lieu : Rue de Sesselich 123 – 6700 Arlon
Prix : pour 20 séances : 70 € - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 50 €

Atelier Peinture
L'atelier peinture vous propose un apprentissage personnalisé où chacun évolue à son rythme, selon ses goûts et inspirations. Le travail permet d'utiliser différentes matières et est réalisé sur des supports variés. L'atelier est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux initiés.
INFOS
Date(s) : les lundis ou vendredis de 13h30 à 16h30. Du 11 janvier au 16 décembre 2010 inclus
Lieu : Rue de Sesselich 123 – 6700 Arlon
Prix : pour 20 séances : 130 € - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 90 €
Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente Luxembourg
Rue de Sesselich, 123 - 6700 Arlon
Tél. : 063/21.80.81
Gsm : 0495/68.35.80
Fax : 063/22.95.01
Courriel : ateliersartligue@gmail.com

Mons-Borinage-Centre

Exposition itinérante « Georges Brassens »
L'exposition « Georges Brassens » est conçue pour circuler dans les établissements scolaires (principalement dans le secondaire ou le supérieur), les centres culturels, les maisons de la Laïcité...
Les huit panneaux sont illustrés par des photos, des extraits de chansons, des témoignages, des manuscrits...
Un dossier pédagogique accompagne l'exposition.
Une animation de présentation du poète et de son œuvre peut être organisée sur demande.
Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente Régionale Mons - Borinage - Centre
Rue de la Grande Triperie, 44 - 7000 Mons
Tél / Fax : 065/31.90.14 - Patricia Beudin ou Rosalie Marchica
Courriel : leepmonsbor@yahoo.fr

Namur

Clubs de conversation pour adultes de plusieurs niveaux anglais et espagnol
Pour permettre à toute personne apprenant une langue étrangère de la pratiquer avec un locuteur natif, à des prix démocratiques et à deux pas de chez soi !
INFOS
Date(s) : club anglais le jeudi de 18h15 à 19h15 pour le niveau moyen et de 19h30 à 20h30 pour le niveau plus avancé. Club espagnol le lundi de 18h à 19h pour le niveau intermédiaire.
A partir du jeudi 23 Septembre 2010 pour l'anglais et du lundi 20 Septembre 2010 pour l'espagnol.
Lieu : LEEP Namur, Rue Lelièvre, 5, 5000 Namur
Prix : 10 séances de 1h: 70€ avec abonnement à un magazine inclus

Ateliers de Réussite scolaire pour enfant de 5e et 6e primaire ainsi que les 1res et 2e rénovés
Les ateliers sont donnés les lundis et jeudis durant l'année scolaire. Nous souhaitons, par cette méthode, leur apporter toute l'aide nécessaire pour devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société libre, solidaire, pluraliste et multiculturelle.
INFOS
Date(s) : à partir du lundi 18 octobre 2010 de 16h à 18h
Lieu : Maison des Jeunes de Jambes, Parc Astrid 21 – 5100 Jambes. Haute Ecole Albert Jacquard, Département pédagogique, Rue des Dames Blanches, 3B - 5000 Namur
Prix : gratuit
Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. : 081/22.87.17
Gsm : 0475/62.57.79
Fax : 081/22.44.53
Courriel : leepnamur@mlfbn.org

Les formations à la Ligue... de novembre 2010

lundi, 8 novembre
Mieux négocier et prévenir les conflits
Gérer les comportements agressifs et augmenter la confiance en soi
mercredi, 10 novembre
L'art d'animer des ateliers de dessin et de peinture
jeudi, 11 novembre
Formation de formateurs et de formatrices
Stage de voix et chansons
samedi, 13 novembre
A la découverte de soi par l'argile
A la source de l'expressionnisme abstrait
mardi, 16 novembre
La prise de parole en public en semaine
jeudi, 18 novembre
Lecture rapide et efficace
vendredi, 19 novembre
Formation à la relaxation en groupe
lundi, 22 novembre
Construire la relation d'aide avec les femmes marocaines
La communication assertive
La méthode Gordon, communiquer, respecter l'autre et s'affirmer
mardi, 23 novembre
Mieux s'organiser pour gérer ses projets
samedi, 27 novembre
Conte, conteur et société
Sensibilisation à l'ethnopsychiatrie
Le massage de détente
lundi, 29 novembre
La technique du jeu de rôles

Pour en savoir plus sur nos stages et tout notre programme de formations; visitez le site de la Ligue
➥ *www.ligue-enseignement.be*
ou contactez le secteur formation au 02/511.25.87

Olivier Bonny, *coordinateur du secteur Interculturel*

Des ateliers de jeux en classe pour stimuler et enrichir l'éducation

Des jeux de société pour développer les compétences sociales, linguistiques, cognitives des jeunes, des enfants voire des bébés, tout en s'amusant, il en existe une flopée. Tous pertinents à des degrés et sur des plans éducatifs divers. Et de ce point de vue, nos animatrices en utilisent régulièrement pour permettre l'élaboration d'un dialogue entre écoles et familles.

Concrètement, les parents sont invités à des ateliers où plusieurs jeux sont proposés (jeux de mémoire, de langage, de coopération). L'animation démarre par une étape de découverte et d'initiation entre adultes. Ensuite, avec la complicité de l'institutrice, la classe maternelle devient un grand atelier-jeux où chaque parent est disséminé au sein de groupes d'enfants pour apprendre aux enfants à jouer. On explique, joue, ré-explique, tout en s'amusant bien évidemment. Puis, au bout de 30 minutes, on peut changer de jeu ou de groupe … Après l'atelier, les parents discutent de leur ressenti, de leur vécu de cette expérience et parlent aussi des jeux mêmes ainsi que de l'intérêt ou des difficultés rencontrées par eux ou par les enfants.

Il s'agit, d'une part, d'*ouvrir* les classes maternelles aux parents afin de susciter une collaboration entre parents et enseignantes et, d'autre part, par ricochet, de favoriser l'*usage du jeu* par les parents *au domicile*, les familles faisant assez peu, voire pas du tout, usage de jeux chez eux.

A cette occasion, les mères s'épanouissent elles aussi : les sourires et la bonne humeur sont là pour en témoigner. En effet, lorsqu'une personne a un parcours scolaire réduit ou inexistant, les interrelations que procurent les jeux avec des enfants (et pas seulement avec le sien) représentent une expérience enrichissante qui permet à l'adulte de re-vivre, voire de recréer un vécu de sa propre enfance. Ce phénomène est propre à l'expérience de la subjectivité humaine (comme sujet qui se construit, vit, revit et se transforme dans des moments d'expérimentation concrets) qui relève de la mémoire et de l'émotion. Semblable expérience se retrouve tout autant lors de la lecture de livres, des moments de « conterie » ou des chansons en classe. Tout bénéfice pour les mères, les petits et les enseignantes … ■

Le secteur Formation

Les formations enfance et éducation de la Ligue

Nos formations pour les professionnels de l'enfance : personnel scolaire, animateurs, éducateurs, secteur ONE, professionnels et bénévoles de l'accueil extra scolaire…

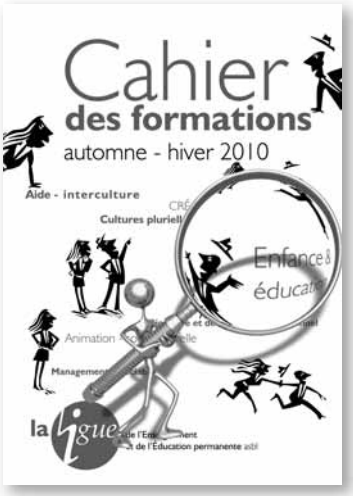

L'abc des émotions de l'enfant
Des pistes pour comprendre, des pistes pour agir.
Pour toute personne qui, dans sa vie personnelle ou ses activités bénévoles ou professionnelles, souhaite mieux interagir avec les émotions des enfants.

Enfants et adolescents au comportement violent
Comprendre, prévenir, réagir.
Pour tout professionnel en contact avec des enfants ou des adolescents aux comportements violents.

Professionnels du monde socio-éducatif : Comment, initier, clarifier, plannifier et gérer son projet de partenariat avec l'école
Comment, initier, clarifier, plannifier et gérer son projet de partenariat avec l'école.
Pour les professionnels d'AMO, Service de santé mentale et Centre de guidance, Plannings familiaux, IMP, SAAE et SAIE, COE, Ecoles de devoirs, PMS, monde associatif socioculturel, accueil extrascolaire, centres de santé, centres de sport et loisirs pour enfants et adolescents, services d'accrochage scolaire, services de médiation scolaire...

Un regard positif sur l'adolescence
Souvent présentée comme difficile et source de souffrances, l'adolescence est avant tout une période de mutations physiques, intrapsychiques et relationnelles qui vont permettre à l'enfant d'accéder de manière plus ou moins harmonieuse à un statut d'adulte autonome et responsable.
Pour les travailleurs du secteur non marchand confronté à des adolescents.

Ces quatre formations sont dispensées par Caroline Rivière, psychologue et superviseuse d'équipe dans le domaine non marchand.

Détecter les signaux de détresse dans les dessins d'enfants
Marianne Pero, psychosociologue, consultante en gestion de projet
Découvrir ses atouts, décoder ses difficultés, détecter les signaux de détresse
Cette formation s'adresse aux enseignants, éducateurs, animateurs et à toute personne intéressée à mieux comprendre l'enfant.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secteur formation au 02/511.25.87 ou écrivez-nous à formation@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Cotisation et don 2010

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2010**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2010** est de **20€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien
(les dons de 30€ et plus sont déductibles de vos impôts).

A verser sur le compte n° 000-0127664-12 de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, asbl - 1000 Bruxelles - Communication : cotisation ou don 2010

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez contacter Laurent Bourgois.
Tél. : 02/512.97.81 - Email : admin@ligue-enseignement.be

La Ligue a inauguré ses nouveaux locaux !

Le 4 octobre dernier, la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente a inauguré ses nouveaux locaux. Situés dans le Palais du Midi, au 2 rue de la Fontaine, à deux pas de la gare du Midi et de la gare centrale, ces locaux ont été mis à notre disposition par la Ville de Bruxelles.

Organisée en collaboration avec l'Echevine de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles, Madame Faouzia Hariche, la séance a réuni de nombreuses personnalités, amies et amis de la Ligue. Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Monsieur Freddy Thielemans, qui nous a honorés de sa présence, a rappelé, dans son discours, l'importance historique du combat mené par la Ligue en faveur de l'enseignement public et son attachement aux valeurs laïques de liberté et d'émancipation, dont l'éducation est un vecteur important. De son côté, Madame Faouzia Hariche a souligné le soutien qu'elle apportait aux projets menés par la Ligue en Cohésion sociale, qui rencontrent les évolutions de Bruxelles et de sa population devenue multiculturelle. Notre Président Guy Vlaeminck, après avoir rappelé à grands traits l'histoire de la Ligue, de son combat et de sa proximité de cœur et d'esprit avec l'enseignement de la Ville, a, de son côté, remercié les autorités de Bruxelles pour le soutien qu'elles apportent à l'action de la Ligue et remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite du déménagement du siège administratif de notre association.

Parmi les nombreux invités, nous avons également pu compter sur la présence amicale de Monsieur Charles Huygens, Directeur général de l'Instruction publique de la Ville, et de Monsieur Pierre Lambert, Directeur Président de la Haute Ecole Francisco Ferrer, accompagnés de différents responsables de l'Administration et de chefs d'établissements de l'enseignement secondaire et fondamental. Etaient également présents la Secrétaire générale du CAL, Eliane Deproost, et son adjoint, Jean De Brueker, ainsi que de nombreux amis et collaborateurs de la Ligue.

Merci à tous pour leur présence ! ■

M. Guy Vlaeminck, président de la Ligue, M. Freddy Thielemans, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, et Mme Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles.

Pol Defosse, *Maître assistant honoraire*

Auguste Couvreur, défenseur de l'enseignement professionnel pour filles

Dans une chronique précédente, j'ai évoqué la personnalité de Jonathan Bischoffsheim[1] dont l'action en faveur de l'enseignement et de l'éducation a été remarquable. Dans le même domaine, Auguste Couvreur mérite lui aussi toute notre attention[2].

Auguste-Pierre-Louis Couvreur est né à Gand, en 1827, dans une famille d'industriels. Son père, qui tenait une filature dans les dépendances du Château des Comtes, émigra, ruiné par la révolution de 1830, avec toute sa famille à Harlem, aux Pays-Bas, puis à Elberfeld en Allemagne. C'est donc dans ces deux pays que le jeune Auguste fit ses études primaires et secondaires. Rentré en Belgique, il s'inscrivit à l'Université de Gand où il suivit des cours de philosophie. Il poursuivra ensuite ses études à la Sorbonne où il s'intéressa aux sciences économiques et sociales. Ce parcours scolaire et universitaire «international» explique qu'il ait eu une grande connaissance des langues étrangères, un atout qu'il ne manquera pas de mettre à profit tout au long de sa vie.

Dans un premier temps, il se dirige vers le journalisme; en tant que collaborateur au journal libéral gantois *L'indépendance belge*, comme chroniqueur de la politique étrangère, il assiste à des conférences et à des congrès internationaux; il devient correspondant du «Times».

Auguste Couvreur (Cliché Grand Orient de Belgique)

Pour le perfectionnement de l'éducation populaire

En 1863, avec son ami Charles Buls, il se rend au Congrès des Sciences sociales qui se tenait à Amsterdam. C'est au cours de ce voyage qu'il eut l'occasion de prendre contact avec l'organisation scolaire hollandaise. Celle-ci était due en grande partie à l'action de la société Maatschappij tot Nut van 't Algemeen, fondée, en 1784, par un pasteur mennonite de Monikendam, Jan Nieuwenhuis. Cette société avait comme objectifs le perfectionnement de l'instruction populaire, l'adoption de meilleures méthodes d'enseignement, la création d'écoles modèles temporaires et de bibliothèques publiques.

Charles Buls, enthousiaste, créera, un an plus tard, la Ligue de l'Enseignement avec les mêmes objectifs. Quant à Auguste

bref

Parité fille-garçon… où en est-on ?
Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, toute personne a droit à l'éducation (article 26). Et pourtant, de nombreux enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas instruits. Dans certaines régions du monde, presque 2 enfants sur 3 n'ont aucun accès à l'éducation. La plupart de ces enfants sont encore, et trop souvent, des filles. La parité fille-garçon est donc loin d'être parfaite. UNICEF a mené une étude en 2005 sur la fréquentation des filles et des garçons à l'école primaire à travers plusieurs pays du monde. Il en ressort que l'écart entre les deux sexes est encore très important dans certaines régions du monde, comme au Moyen-Orient, en Afrique ou dans le sud de l'Asie (au Yémen, 79,6% des garçons vont à l'école primaire alors que seuls 48,5% des filles y ont accès, en Côte d'Ivoire, 77% de garçons et 58,6% de filles occupent les bancs des écoles) L'écart entre le nombre de filles et de garçons à l'école est encore plus important dans le secondaire (Yémen, seuls 32,4% des filles poursuivent leurs études secondaires contre 78,2% de garçons, en Côte d'Ivoire, elles ne sont que 28,5% de filles contre 48,8% de garçons).
La différence entre le nombre de filles et de garçons à l'école est souvent la conséquence de la pauvreté et de l'image de la femme. L'école coûte cher aux familles. Les filles, généralement chargées des tâches domestiques, seront alors plus rapidement retirées des écoles que les garçons. L'éducation des filles demeure secondaire et sa place est au foyer, auprès de son mari. D'autres stéréotypes persistent encore: une femme instruite diminue ses chances de se marier, les études rendent la femme insoumise, les filles sont moins intelligentes que les garçons…
Pourtant, l'expérience a montré que la scolarisation des filles a des conséquences très positives sur les sociétés: meilleur revenu financier, prévention plus active, lutte contre la surpopulation, le sida...
Source: www.espace-citoyen.be

« Il faut donc répandre à pleines mains la science, l'éducation, la moralisation partout et toujours et par tous les moyens: par la parole et par le livre, par l'enseignement et par l'exemple, par la pratique aussi de la vie et par le fonctionnement des libertés publiques » Auguste Couvreur

Couvreur tout aussi impressionné par cet exemple hollandais, il se mit au service de cette noble cause: l'instruction des classes populaires. Il considérait que le paupérisme, la misère sociale et morale, qui régnait tout particulièrement parmi les jeunes ouvrières, ne pouvaient être efficacement combattus que par l'instauration d'un enseignement obligatoire. Il rencontrait ainsi les opinions de personnalités éminentes bruxelloises comme Ghislain Funck, Pierre Tempels et Charles Buls, membres actifs de la loge « Les Amis Philanthropes » dans laquelle il avait été admis en 1855.

Il faut en effet se rappeler que les loges maçonniques, au XIX[e] siècle, étaient très attentives à cette question de l'éducation populaire. Ainsi, Pierre Tempels, dans son ouvrage *L'instruction du peuple*, paru en 1865, soulignait, entre autres, que l'intelligence des enfants issus des classes ouvrières était inférieure de plusieurs années à celle des enfants vivant dans des familles bourgeoises[3].

Quand Charles Buls créa la Ligue de l'Enseignement en 1864-65, sa loge lui apporta son soutien, non seulement moral, mais aussi financier. Elle mit à plusieurs reprises à sa disposition des locaux pour l'organisation de conférences publiques et elle incita ses membres à s'affilier à la Ligue[4]. Jules Tarlier, qui fut le premier président de la Ligue de 1865 à 1870, était également membre des « Amis Philanthropes »[5]. Avec les Frères de son Atelier, Auguste Couvreur participera donc à une très large réflexion sur l'état de l'enseignement en Belgique et sur la loi de 1842 qui accordait à l'Eglise une place privilégiée dans l'organisation de l'enseignement primaire[6].

Améliorer le sort des ouvrières

C'est dans ce climat de défense de l'enseignement public, obligatoire et laïque, que doit être comprise l'action de Auguste Couvreur. C'est tout naturellement que, succédant à Gustave Jottrand à qui était revenu l'honneur d'inaugurer l'École modèle, il assumera à son tour, de 1878 à 1880, la présidence de la Ligue de l'Enseignement[7]. Entre temps, il avait été un des fondateurs de « L'Association internationale pour le Progrès des sciences sociales » pour laquelle, en tant que secrétaire, il organisa plusieurs congrès à Gand et à Bruxelles. Les travaux de cet organisme furent en partie consacrés aux problèmes scolaires et à l'amélioration du sort des femmes appartenant au monde ouvrier.

Cet intérêt pour les conditions de travail des femmes se manifesta également par son adhésion à « L'Association pour l'enseignement professionnel des femmes », créée en 1864, dont il devint le secrétaire général et, plus tard, le président. En 1873, le Denier des Ecoles ouvrait une école préparatoire à la précédente, installée rue de Ruysbroek, puis du Poinçon. Plus tard, l'établissement formera des institutrices spécialisées. Celles-ci étaient chargées d'enseigner au quatrième degré. Ce niveau d'enseignement était fréquenté par des jeunes filles de douze à quatorze ans issues de milieux modestes, ayant terminé l'école primaire mais qui n'envisageaient pas de poursuivre des études supérieures.

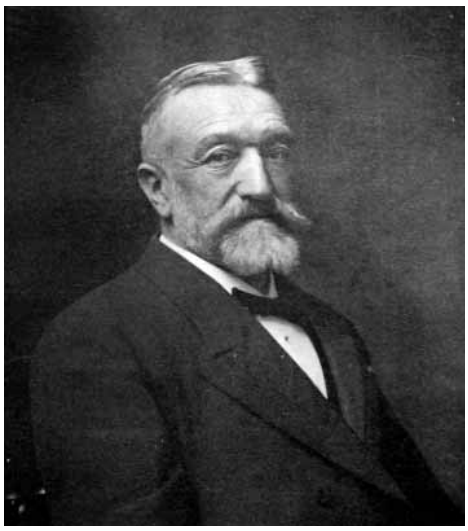

De Mot Émile (1835-1909) Docteur en droit originaire d'Anvers, il fut bourgmestre de Bruxelles de 1899 à sa mort et a soutenu la politique de Buls, de Couvreur et d'autres en ce qui concerne l'enseignement

Etendre le suffrage universel et l'instruction

Un autre témoignage de l'intérêt de Auguste Couvreur pour l'éducation date de 1884. Invité à Edimbourg par la «Philantropic Society» à une conférence internationale pour prononcer le discours inaugural, il exposa l'histoire de l'enseignement populaire en Belgique. Il développait, dans son discours, l'idée que l'extension du droit au suffrage universel était le corollaire d'une extension de l'instruction et une clef de toute émancipation des masses populaires. C'est dans cet esprit qu'il favorisa la création, en 1888, de l'école professionnelle et ménagère à l'intention des jeunes filles des classes laborieuses. Elle prendra le nom de son fondateur après sa mort en 1895[8].

La question de l'instruction fut donc au centre de ses préoccupations quotidiennes, non seulement dans sa vie professionnelle, mais aussi dans sa vie maçonnique. Elu à deux reprises Grand Maître National du Grand Orient de Belgique (de 1872 à 1875 et de 1878 à 1881), il orienta les réflexions de l'Obédience vers cette question qui était cruciale au XIX^{e} siècle. Dans son discours inaugural prononcé le 1er juin 1872, il déclarait notamment: *«Il faut donc répandre à pleines mains la science, l'éducation, la moralisation partout et toujours et par tous les moyens: par la parole et par le livre, par l'enseignement et par l'exemple, par la pratique aussi de la vie et par le fonctionnement des libertés publiques»*.

Mais, outre son intérêt pour l'enseignement, on peut aussi épingler son action de précurseur de l'idée européenne. Profondément pacifiste, partisan et défenseur convaincu d'une fédération des États européens, il tenta, avec la collaboration d'hommes politiques, de constituer *«une organisation officieuse, véritable entente politique interparlementaire dont le but est de mettre au point des projets de lois et de les faire voter en même temps, dans les différentes assemblées législatives européennes»*[9]. L'objectif recherché était de promouvoir la paix en Europe, de réduire les armements et de favoriser le règlement des conflits par l'arbitrage. Il déposera d'ailleurs, en 1871, à la Chambre où il siégeait depuis 1864, une proposition de loi relative à l'arbitrage et, en 1889, il fonda la section belge de la «Fédération internationale de l'Arbitrage et de la Paix»[10]. ■

1. *Eduquer* n° 72, 2010, pp. 41-43.
2. Très curieusement, je ne crois pas que la Ville ait honoré sa mémoire par un monument ou une plaque commémorative.
3. Cette constatation due au retard scolaire était fort empirique, mais elle fut confirmée par la suite lors de tests et de recherches ultérieures.
4. R. Desmed, *A propos du mémoire de la loge des Amis Philanthropes sur l'enseignement primaire obligatoire et laïque (1859-1860)* dans H. Hasquin, *Visages de la Franc maçonnerie belge du XVIII^{e} au XX^{e} siècles*, Ed. de l'ULB, 1983, p. 193 et sq., 1983.
5. Jules Tarlier (1825-1870). Professeur d'histoire, de géographie physique et de littérature latine à l'ULB. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de géographie, notamment de *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges.*
6. Ce travail donna lieu à la publication d'un *Mémoire* rédigé en 1859-1860. Voir R. DESMED [n. 4]
7. G. Jottrand fut président de 1872 à 1878. C'est Ch. Buls qui succèdera à A. Couvreur en 1880.
8. Il avait en effet toujours refusé que, de son vivant, son nom fût donné à l'établissement. Installée Place de la Chapelle, l'école fut transférée, en 1891, rue Terre neuve. En 1938, la Ville de Bruxelles créa une section formant des professeurs enseignant l'économie domestique. L'institut supérieur De Mot – Couvreur voit le jour en 1975 lors de la fusion avec les sections secondaires de l'Ecole De Mot.
9. S. De Coster dans *Biographie nationale*, T. 43, 1983, col. 233.
10. L'«International Arbitration and Peace Association» avait été fondée en 1880 à Londres par Hodgson Pratt (1804-1907). Elle avait tenu un congrès à Bruxelles en 1882.

Bibliographie

- Viviane Starck, *L'enseignement professionnel laïque féminin* dans *Femmes, Libertés, Laïcité*, sous la dir. de Yolande Mendes Da Costa et Anne Morelli, Bruxelles, Editions de l'ULB, 1984, pp. 33-45 (Coll. Laïcité. Série «Actualité», 8);
- Sylvain De Coster, *Auguste Couvreur* dans *Biographie nationale*, T. 43, 1983, col. 227-235 (avec bibliographie);
- *Histoire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente (1864-1989)*, Bruxelles 1990;
- A. Uyttebroeck, *L'Université libre de Bruxelles et l'enseignement privé non confessionnel* dans *Histoire de la laïcité*. Sous la dir. de H. Hasquin, 2^{e} éd., Bruxelles, Ed. de l'ULB, p. 216.

Laurent Bourgois, *permanent au secteur Administration*

L'école manque d'air !

Toutes les études européennes l'attestent : l'atmosphère confinée des salles de classe est nocive. Et si l'école prône « un esprit sain dans un corps sain », il semble clair que fréquenter des locaux mal aérés provoque des effets négatifs. Finalement, étudier nuirait-il à notre santé ? Etat des lieux et propositions de solutions.

Selon plusieurs rapports, l'air qu'on respire dans les classes est nocif. Plusieurs études récentes montrent, en effet, que la teneur en dioxyde de carbone, le fameux CO2, est trop élevée dans l'air ambiant des classes. Or, les enfants, comme les enseignants, y passent le plus clair de leur temps. Face à ce constat, on est en droit de se poser la question suivante : fréquenter l'école, est-ce dangereux?

Qualité de l'air en classe : mauvaise note ?

Nous le savons, l'air des habitations contient poussières, impuretés et pollutions diverses. Cependant, même si les substances polluantes présentes dans l'air des salles de classe sont du même type que celles de nos logements, leurs niveaux de concentration sont beaucoup plus élevés.

Les raisons sont multiples :

- d'abord, l'utilisation fréquente de produits comme la craie, les feutres, les colles ou la peinture entraîne des concentrations importantes de produits volatils toxiques et de poussières. La raison? Le caractère volatil de certains composants et les matériaux qui constituent nos fournitures scolaires (voir *Eduquer* n°76) ;
- ensuite, même si les produits d'entretien écologiques sont de plus en plus utilisés, il n'en reste pas moins que de nombreuses équipes de nettoyage scolaires continuent de faire appel à des solutions chimiques fortement concentrées, contenant des substances nocives pour la santé ;
- enfin, le taux d'occupation des locaux et la composition du mobilier scolaire (bois aggloméré contenant de nombreuses colles par exemple) viennent s'ajouter au tableau noir. Ainsi, les concentrations en dioxyde de carbone (CO2), en composés organiques volatils (COV), en formaldéhyde, en particules et en allergènes sont plus élevées que dans les logements. Ces éléments peuvent avoir un impact non négligeable sur la santé des enfants… et des enseignants.

Isoler, oui. Calfeutrer, non

Le problème trouve souvent sa source dans la volonté qu'ont les écoles d'épargner l'énergie. Une initiative économique et écologique plus que louable et à encourager... mais qui entraîne quelques effets pervers. Prenons l'exemple des fenêtres. Pour des

raisons économiques (épargner le chauffage), mais aussi pour ne pas refroidir les locaux, on les laisse souvent fermées, voire calfeutrées. Rares sont les enseignants qui veillent à les ouvrir régulièrement - malgré l'utilisation quotidienne de correcteurs fluides, de feutres, de colles et autres peintures qui libèrent des composants dangereux!

Pourtant, dans une salle de classe trop peu aérée, ces produits, une fois inhalés, provoquent des effets néfastes. Maux de tête, vertiges, irritations des yeux, nausées, difficultés de concentration, fatigue… autant de symptômes d'une qualité de l'air intérieur plus que médiocre. En plus de ces effets physiques immédiats, une classe mal aérée provoque l'apparition de moisissures et d'acariens... et par conséquent, cela peut créer des allergies ou des contaminations environnementales.

Comment purifier l'air ?

Il n'est pas toujours évident, pour l'enseignant, de penser à ces réalités. Pire: des obstacles, financiers notamment, tendent parfois à se dresser lorsque les profs cherchent à solutionner le problème. Pourtant, des solutions rapides, simples et rentables existent.

La première consiste à ajouter un brin de verdure dans la classe. Outre l'embellissement des locaux et leur intérêt pédagogique, les plantes jouent un rôle bioépuratif. Autrement dit, elles sont dépolluantes. Dans le cas présent, elles purifient l'air en stockant et transformant dans leurs cellules des produits chimiques toxiques. De l'azalée à la fleur de lune (spathiphyllum) en passant par le cactus, toutes capturent certains types de polluants. Mieux vaut donc varier les espèces pour un rendement optimal. Bon à savoir: on conseille généralement de placer une plante pour 10 m².

La deuxième solution - sûrement la plus simple et rentable - consiste tout simplement à aérer régulièrement la classe ! Même si en hiver le cœur penche plutôt vers l'étreinte du radiateur, aérer joue un rôle primordial quand il s'agit de la qualité de l'air intérieur. Mais, quand l'hiver est glacial, comment éviter les rhumes et l'impression de froid ? Tout simplement en profitant du temps de récréation, qui se présente comme un second souffle pour l'air intérieur. Ouvrir les fenêtres lorsque les enfants sortent et refermer lorsqu'ils rentrent est un scénario époustouflant.

Une solution toute simple mais terriblement efficace : l'impression de froideur sera moins grande grâce à l'habituation thermique et à l'effort physique fournis durant la récré. Ni vu, ni connu donc... sauf pour l'air ambiant, qui s'en trouvera assaini. ■

bref

La bioépuration de l'air… les plantes, alliées d'un air pur !

De nombreuses études ont démontré les propriétés dépolluantes des plantes. Cette capacité a été mise en évidence par le Dr. Wolverton qui mena des études pour la NASA afin de dépolluer l'air des stations spatiales.

En tant qu'être vivant, la plante doit subvenir à ses besoins vitaux. La respiration ou la photosynthèse sont les processus qui permettent aux végétaux de se développer. La plante respire, en effet, en permanence, elle absorbe de l'oxygène (O2) et rejette du dioxyde de carbone (CO2). Par ce procédé, elle transforme ou stocke les composants chimiques toxiques présents dans l'air. Parallèlement, la plante émet de la vapeur d'eau qui permet d'améliorer le taux d'humidité de son milieu. Une fois absorbés, les polluants sont convertis en produits organiques par les micro-organismes contenus dans les racines. Ces produits organiques convertis servent à nourrir la plante. Plus les plantes sont grosses, plus la surface de feuille est importante, plus l'échange gazeux est important et plus la dépollution sera conséquente.

Chaque plante a ses propres particularités mais toutes les plantes n'ont pas de vertu dépolluante.

Consultez la liste des plantes dépolluantes sur:
www.plantes-depolluantes.com

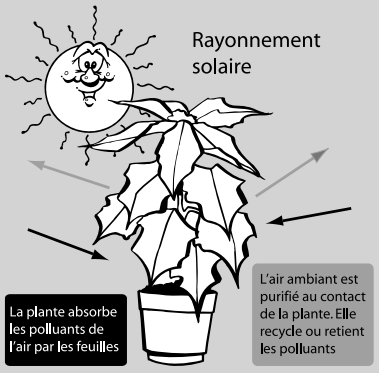

Michelle Waelput, *licenciée agrégée en sciences psychopédagogiques, maître-assistante à la Haute Ecole Provinciale Condorcet de Mons*[1]

Non à l'école des petits gros…

Ou comment réagir face à l'obésité enfantine ?

Le Plan national nutrition santé (PNNS) 2006-2010 n'a pas réussi à diminuer le taux d'obésité des jeunes de 2 à 17ans[2]! Près d'un jeune sur cinq (18%) présente un excès pondéral en Belgique. La même enquête révèle que la proportion de jeunes obèses est quatre fois plus élevée dans les ménages à faible niveau d'instruction (13%) que dans ceux à niveau d'éducation élevé (3%).

Pourtant, à l'école maternelle notamment, bien des stratégies ont été mises en œuvre : les déjeuners malins, la surveillance de l'équilibre alimentaire des cantines, les distributeurs de laitages et de fruits dans certaines écoles…

Les ravages de la malbouffe

Praticienne de l'éducation, observatrice attentive du quotidien des enfants dans le milieu scolaire et formatrice d'enseignants, je ne peux que constater le règne de la malbouffe dès le plus jeune âge. Chips, sodas et chocolats font partie des collations journalières et, selon une enquête de mes étudiants, futurs enseignants de l'école maternelle, plus de la moitié des petits enfants dégustent uniquement des tartines au chocolat le midi.

Les sens négligés

Cette alimentation uniforme basée sur des aliments très sucrés et très gras amène inévitablement des problèmes de santé et de croissance. Les fruits et les légumes sont rejetés. D'autre part, on remarque que les enfants présentent de grandes difficultés à nommer ce qu'ils sentent ou ce qu'ils mangent. Un petit garçon de 5 ans ne savait même pas différencier le sel du sucre. Un autre confondait l'odeur du café et celle du tabac, car sa mère fume chaque fois qu'elle boit du café.

Le développement du sens du goût et de celui de l'odorat semble avoir été négligé, voire oublié, lors des apprentissages familiaux et scolaires. Les goûts s'uniformisent et nous nous retrouvons face à de véritables **analphabètes sensoriels** victimes de néophobie (ce que je ne connais pas, je ne goûte pas).

Selon les pédiatres, il n'existe pas deux personnes possédant les mêmes sensibilités olfactive et gustative, mais les attirances naturelles peuvent être modifiées par les apprentissages familiaux, sociaux et culturels.

Des apprentissages sensoriels à l'école

Devant ces constats inquiétants, l'école se doit de réagir par une éducation précoce à la diversité gustative. Avec Madame Druart , inspectrice cantonale honoraire, Madame Janssens, directrice dans l'enseignement fondamental de la Ville de Charleroi, et avec les étudiants de la Haute Ecole Provinciale Condorcet, des activités concrè-

tes et ludiques ont été conçues et testées pour élargir les expériences sensorielles des enfants et les ouvrir à la diversité :

- créer des livres et des histoires amenant chacun à goûter et à sentir à tour de rôle, comme l'y invite le héros ;
- installer des ateliers sensoriels dans la classe et vivre de multiples expériences amusantes mettant en évidence le double circuit de l'olfaction et de la gustation (se boucher le nez et constater les différences de goût) ;
- amener les enfants à goûter des morceaux de fruits et de légumes en situation ludique par des jeux de société « gustatifs » (ils doivent nommer l'aliment goûté pour faire gagner l'équipe…) ;
- affiner les sensations olfactives et gustatives et leurs expressions verbales par des jeux appropriés ;
- proposer des activités méthodologiques structurées permettant de découvrir et de réaliser une composition aromatique, de créer une nature morte en trois dimensions à partir d'une peinture, de humer à travers une boîte à odeurs pour découvrir les aliments cachés…

Ces activités et ces jeux permettent aux enfants de vivre la vie à plein sens, d'éduquer dès la petite enfance à goûter et à sentir, de construire une mémoire sensorielle si utile pour garantir une diversification des choix.

Cette démarche s'appuie sur des résultats encourageants relevés lors de nombreuses pratiques des étudiants en stage, des réactions positives des praticiens sensibilisés et des parents qui adhèrent au projet[3]. Petit à petit, les enfants se rendent compte qu'ils peuvent apprécier certains aliments qu'ils croyaient détester et qu'ils rejetaient. Ils goûtent à tout et élargissent, de ce fait, leur palette sensorielle, garante d'une alimentation saine et diversifiée à l'adolescence et à l'âge adulte. ■

1. Michelle Waelput, co-auteure avec D. Druart et A. Janssens du livre « Cultiver le goût et l'odorat, prévenir l'obésité enfantine dès 2ans1/2 » aux Editions de boeck, 2010.
2. Enquête de Santé ISP Belgique, 2008.
3. Dans la nouvelle édition du livre, une charte des bons comportements éducatifs, placée au dernier chapitre, amène le lecteur, qu'il soit parent ou enseignant, à lutter contre le fatalisme du surpoids et de l'obésité.

> *« Les enfants présentent de grandes difficultés à nommer ce qu'ils sentent ou ce qu'ils mangent. Un petit garçon de 5 ans ne savait même pas différencier le sel du sucre. »*

bref

« Une école bien dans son assiette »
Dans le cadre de sa campagne « Une école bien dans son assiette », GREEN asbl a développé ce site pour aider les écoles en projet sur le thème de l'alimentation durable.
Alors si vous aspirez à changer l'offre alimentaire de votre établissement en intégrant des produits locaux, de saison, bio, équitables ; si vous souhaitez sensibiliser vos élèves à l'impact de leurs choix alimentaires sur l'environnement ; si vous avez faim d'idées et soif de bons tuyaux, GREEN asbl accompagnera 16 classes-relais sur le thème de l'alimentation durable. Au menu ? Des animations de sensibilisation, un atelier de cuisine écologique et un accompagnement personnalisé pour concevoir une action concrète respectant les critères de l'alimentation durable.
Par ailleurs, le site www.biendanssonassiette.be foisonne de bonnes pratiques alimentaires via la promotion d'une alimentation durable. Quoi de plus naturel que l'acte de manger ? Pourtant, nos choix alimentaires ont un impact considérable sur notre santé, notre environnement et les conditions de vie des hommes et des femmes dans nos pays et dans les pays en voie de développement. Le contenu de notre assiette est bien plus qu'un choix individuel, c'est un véritable choix de société. C'est en ce sens que privilégier une alimentation responsable reste un atout majeur dans nos sociétés.

Cyril Bibas, *producteur au CVB*

Cinéma documentaire: pluralité des regards et des représentations

« Dem Dikk, aller retour »

Dans le centre de Dakar, au milieu du mouvement incessant, des panneaux publicitaires vantent les mérites des compagnies aériennes européennes. Parmi eux, des enseignes de SN Brussels affichent des mots rassurants et vendeurs : « vous êtes en de bonnes mains » ou encore « Europe économique ». A qui ces slogans sont-ils adressés ? Sûrement pas aux milliers de prétendants à l'immigration clandestine qui s'entassent jours après jours sur des pirogues d'infortune…

« DEM DIKK, aller retour », le premier documentaire de Karine Birgé, nous mène à la rencontre de jeunes Dakarois pris entre petits boulots et débrouilles. Parmi eux se détache Pape Diop. Pape qui met un point d'honneur à ne pas être « dans la théorie », qui refuse de devenir un « blanc raté ». Lui qui parvient à faire de son mode de vie une revendication, lui « l'ambassadeur de tous ceux qui n'ont jamais eu la chance de partir ». Dès lors, le film nous entraîne dans le quotidien de Pape, en dresse le portrait, tout en donnant la parole à d'autres Sénégalais de la même génération et en proie aux mêmes difficultés.

A l'heure où l'Europe mène une politique de contrôle drastique de son immigration, ce film met en jeu la rencontre entre une blanche venue de Bruxelles, libre de ses mouvements, et un noir du Sénégal, pris au piège d'un système qui contraint toute une génération à l'exil. Un fil tendu, entre une réalisatrice à la caméra et celui qu'elle a décidé de filmer sans relâche… une insistance nécessaire pour que puisse advenir une parole sans fards, loin des discours emplis de bonne conscience, loin aussi des images misérabilistes sur l'Afrique.

Mais, puisqu'il est question de la relation entre la réalisatrice et son « personnage », entre filmeuse et filmé, arrêtons-nous un instant sur le parcours de Karine Birgé. Française née en zone de lutte, la Lorraine industrielle, Karine vit en Belgique depuis une dizaine d'années. Comédienne formée au Conservatoire de Liège, elle écrit et tourne des spectacles jeunes publics, mais a également collaboré, au sein de la Cinétroupe, avec la réalisatrice Bénédicte Liénard[1]. Cette expérience lui a fait découvrir le quotidien des réfugiés, sans papiers et apatrides du Petit Château à Bruxelles, qu'elle a accompagnés pendant plusieurs années dans leurs combats sociaux mais aussi, pour l'un d'entre eux, lors d'une grève de la faim.

Débarquée à Dakar, il aura fallu peu de temps à Karine pour rencontrer un possible envers de ce décor bruxellois. Une sorte de remontée à l'origine de l'exil.

Un « acteur né »

Comédien Pape l'est aussi… par la force des choses. Vendeur de poisson, ingénieur en télécom, agriculteur, « homme d'affaires », il se définit lui-même comme un « rosloman » (selon la formule consacrée à Dakar) et s'en sort en cumulant autant de rôles et de métiers que possible.

Si le documentaire, qui part de la personne, doit réussir à la mettre à distance pour en faire un personnage, Pape a d'emblée une présence et une densité qui ne peut nous laisser indifférent, que ce soit dans l'empathie ou dans le rejet.

> *« La pratique du documentaire est familière de ce mouvement de balancier où le réalisateur et son équipe doivent être à l'affût de ce que le réel peut leur offrir. Quant à la mise en scène et au souci de cohérence, répond l'inattendu, le non prévu. »*

C'est une manière de rappeler que l'écriture documentaire utilise des ressorts fictionnels, que l'identification à des figures et que la mise en scène y sont nécessaires. L'ouverture de « Dem Dikk » illustre cette idée.

Le film débute par une scène de groupe où une quinzaine de Dakarois, dont Pape, débat des avantages ou non d'aller travailler en Europe et de l'impasse dans laquelle nombre de Sénégalais se trouvent. Les avis sont contradictoires, l'un est sûr de pouvoir faire de l'argent une fois arrivé en France ou en Belgique, l'autre préfère rester au pays et s'en sortir en faisant des économies.

Bien qu'elle ait l'apparence d'une scène spontanée, cette discussion face caméra a été provoquée, une « mise en situation » (comme on l'appelle dans le jargon documentaire) voulue et installée par la réalisatrice, mais qui n'en est pas moins révélatrice d'une réalité cuisante et du tiraillement de toute une génération. En faisant le choix de réunir ces hommes dans un espace et un temps plus contractés, la réalisatrice a préparé le terrain pour qu'un tel échange puisse exister et se déployer.

L'expérience du lien

Le critique de cinéma Charles Tesson écrit ceci: « Le personnage est moins une réalité qu'une relation. L'expérience d'un lien. Il est ce que Renoir disait de tout grand acteur: quelqu'un qui construit un pont, une passerelle entre lui et les autres. »[2]

En dépit du fait que le sujet de ce documentaire soit grave et préoccupant, le parti pris de Karine Birgé aura été d'aborder cette problématique en se reposant sur une personnalité atypique, « border line », au contact d'un homme revanchard et fier. Pape, qui porte en lui une vitalité mais aussi une colère envers ces ambassades qui lui claquent systématiquement la porte au nez, semble s'être prêté au jeu du tournage comme une activité de plus pour survivre, une manière de se ménager une porte de sortie, de déjouer le destin.

Alors, si « Dem Dikk » se distingue de la masse des reportages et des films à thèse sur la question de l'immigration, c'est certainement parce que cette relation conflictuelle entre la réalisatrice et son personnage est l'un des enjeux sous-jacents du film. De plus, la posture de départ était claire: Karine serait actrice du réel et pas seulement témoin, elle ne serait pas là pour nous asséner des certitudes et n'aurait aucun intérêt à manipuler les discours. Sa préoccupation sera, en effet, bien plus de mettre en place un cadre pour faire advenir la parole de ses protagonistes et de s'adapter à Pape pour qu'il soit en condition de s'exprimer, qu'il puisse fonctionner dans les contraintes d'un film.

Dans ce contexte, il n'est pas déplacé de constater que Pape et Karine sont liés par un contrat tacite. Un contrat d'intérêts mutuels qui pourrait se résumer ainsi: au fil des semaines, Karine peut compter sur la participation de Pape pour mener à bien son film, et Pape, de son côté, peut compter sur Karine pour que sa parole soit entendue, pour que le film devienne pour lui et ses semblables une possible tribune.

« Dem Dikk » nous permet alors de poser la question dans des termes peu habituels: la justesse d'un positionnement, la possibilité d'être touché par un film, par le destin de l'un ou l'autre, n'est-elle pas du côté du lâcher prise? La pratique du documentaire est familière de ce mouvement de balancier où le réalisateur et son équipe doivent être à l'affût de ce que le réel peut leur offrir. Quant à la mise en scène et au souci de cohérence, répond l'inattendu, le non prévu.

Aux deux tiers du film, nous suivons Pape qui rejoint, au pas de charge, les méandres d'un marché. Ce jour-là, le fait d'être filmé semble lui donner une nouvelle légitimité, il s'adresse à une marchande et lui fait part de son écœurement face à ces Européens et Américains « qui ne comprennent pas les difficultés des Sénégalais pauvres ». Il poursuit avec véhémence: « On doit payer pour le visa et rien. Ils n'ont qu'à rentrer dans leur pays et nous laisser le nôtre. » Et la marchande de lui répondre: « Tu as raison, nos fils sont fatigués. Ils veulent partir et revenir et ils sont maltraités. On veut que le monde soit global. »

Très vite, plusieurs Sénégalais questionnent Pape. « Vous faites quoi? On fait un film qui parle des blancs qui arrivent facilement chez nous et nos problèmes pour partir chez eux. C'est la France qui a retardé le Sénégal. » Et Pape de conclure dans un mouvement de réappropriation du tournage en cours: « C'est pour ça qu'on fait ce film, pour montrer notre mécontentement. »

La nécessité d'inventer

Pape incite à la rébellion. Pourtant, à la fin de la séquence du marché, l'un de ses interlocuteurs en appelle à la réaction de son Président. Le sujet est trop essentiel pour verser dans la caricature. Au lendemain du cinquantième anniversaire des indépendances, il ne s'agit plus, pour les Africains, de dénoncer les ex-puissances colonisatrices.

La réappropriation de leurs destins, les Africains y sont plus que jamais sensibles. Et même si les rangs des candidats à l'immigration ne cessent de se remplir, nombreux sont ceux qui restent au pays et tentent d'y changer la donne. Mais quelles histoires inventer, quelles histoires se raconter pour donner corps à son propre développement?

Pour le politologue et philosophe camerounais Achille Mbembe, «le rêve panafricain n'est pas mort. Il faut espérer qu'il fasse partie d'une mémoire subversive, en attente. Quand l'Afrique se réveillera, espérons que cette mémoire soit là pour alimenter le projet de réveil.»[3]

Le cinéma, fiction et documentaire confondus, contient une dimension d'invention: inventer des histoires, des manières de tourner, de monter, est l'affaire du cinéaste. Inventer des personnages et des situations est pour lui, comme pour nous, une manière salutaire de se détacher d'un ordre du monde, à tout le moins de le réinterroger, d'en révéler la complexité. ■

1. Créé en 2006 et joué dans de nombreux théâtres et centre culturels à Bruxelles et en Wallonie, *« Tous les autres s'appellent Zeki »* fut un spectacle basé sur l'écriture cinématographique documentaire et les témoignages écrits et interprétés par des demandeurs d'asile résidant au Petit Château.
2. Charles Tesson, *« L'enjeu du personnage »* in *catalogue Cinéma du Réel* 1995, cité par Yves de Peretti in Cinéma documentaire, Manières de faire, formes de pensées – Addoc, Yellow now.
3. In *Libération* du 14 juillet 2010..

DEM DIKK (aller retour)

un film de Karine Birgé

Documentaire Belgique 2010
Durée 52 min
Un film produit par Centre Vidéo de Bruxelles
Avec le soutien de la Coopération belge au Développement - DGCD, Service fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement

Les DVD du film sont disponibles à l'achat au CVB et bientôt en prêt à la Médiathèque.
Contact : Carin Leclercq
Tel: +32/495/46 89 58
carin.leclercq@cvb-videp.be

Les dernières nouvelles du Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) et de Vidéo Education Permanente (VIDEP)

SUR LES DOCS

Une émission de télévision hebdomadaire proposant des films documentaires réalisés par des cinéastes de chez nous ? Aujourd'hui, le projet est devenu réalité !

Proposé par le Centre Vidéo de Bruxelles, réalisé par Télé Bruxelles et présenté par Michel Steyaert, *SUR LES DOCS* vous emmène tous les dimanches, à partir de 20:00, à la découverte d'une sélection de films documentaires du CVB et d'ailleurs dont en priorité les films produits par les ateliers de production et d'accueil de la Communauté française.

Au programme:

- des documentaires d'auteurs au point de vue singulier, des films à visée pédagogique, des réalisations de cinéastes amateurs
- des émissions articulées autour de thématiques
- des films récents et plus anciens
- des œuvres personnelles et collectives
- des questions universelles ancrées ici comme ailleurs
- des rencontres régulières avec des réalisateurs pour commenter, expliquer, éclairer leur travail.

SUR LES DOCS fait chaque semaine le pari de la mixité des approches pour aborder les grands thèmes de société: l'argent, l'immigration, la pauvreté, les sans-papier, les relations parents-enfants, le logement, l'urbanisme...
Des thématiques dans lesquelles les films se répondront les uns aux autres par la forme et les contenus.
SUR LES DOCS a un objectif: faire partager les regards, les questions, les espoirs de ces cinéastes et rendre compte de cet immense désir de cinéma dont Bruxelles est un des viviers.
SUR LES DOCS un terrain d'exploration pour les enseignants désireux d'enrichir leurs cours par le cinéma... Les films présentés dans cette émission sont disponibles sur DVD.

Centre Vidéo de Bruxelles - Vidéo Éducation Permanente
111 rue de la Poste - 1030 Bruxelles www.cvb-videp.be
Promotion et diffusion:
Claudine Van O
T. +32 (0)2 221 10 62
claudine.vano@cvb-videp.be

publications

espace de libertés
MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

Le numéro d'octobre 2010

Moins de pauvreté, plus de solidarité

Aucune société n'a réussi à éliminer la pauvreté, ni même à la réduire durablement. En Belgique, 15% de la population vit aujourd'hui en situation de pauvreté; un enfant sur 8 est pauvre, soit le 5e plus mauvais score de l'Union européenne!
Comment éviter que le manque se transmette de génération en génération ? Et si l'on osait d'autres modèles?
INFOS
Prix de l'abonnement annuel: 20 €.
02 627 68 68 - email: espace@ulb.ac.be
En vente également en librairies (2€).

La Pensée et les Hommes et les Éditions E.M.E.

présentent le 78e numéro de la revue La Pensée et les Hommes

Le centenaire de l'exécution de Francisco Ferrer était l'occasion idéale d'organiser un colloque autour des principes de son projet pédagogique tel que la possibilité pour l'école d'agir sur le monde et de la transformer la société.

Ce numéro de la revue La Pensée et les Hommes publie les interventions présentées à ce colloque, les résultats de son atelier de réflexion ainsi qu'une documentation historique. Le numéro s'accompagne également d'un DVD présentant l'exposition réalisée par la Haute Ecole Francisco Ferrer.
INFOS
www.lapenseeetleshommes.be

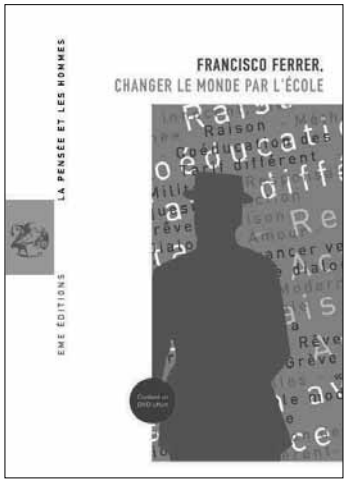

Aider et accompagner les élèves, dans et hors l'école

Un hors-série numérique des Cahiers pédagogiques

Aider, accompagner pour mieux apprendre, mais aussi pour apprendre à se passer d'aide, à devenir autonome : vaste défi ! Question générale déclinée dans ce numéro aux différents niveaux du système éducatif.
Comment rendre l'aide et l'accompagnement pédagogique efficaces ? À l'heure de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences à l'école et au collège, de la réforme du lycée, une question à travailler.
INFOS
www.cahiers-pedagogiques.com

Nouvelle publication CGé !

« Désirs à prendre - Récits de Pédagogie Institutionnelle »

Classes, écoles de devoirs et équipes d'enseignants, autant de lieux où il s'agit d'apprendre et de produire des savoirs à plusieurs, de veiller au désir d'apprendre, de se fixer des règles communes...
Nourrie par les sciences humaines, la Pédagogie Institutionnelle installe des institutions qui veulent prendre en compte chacun comme sujet, et favoriser la construction du groupe en collectif. Une pédagogie qui rend chacun et le groupe auteur de sa vie et de son apprentissage.
Une pédagogie qui aujourd'hui plus que jamais offre des pistes de réponse aux défis liés au métier d'enseignant, d'éducateur, de directeur...
INFOS
Sous la coordination de Matine Chevalier, Noëlle De Smet, Thérèse Diez et Stéphane Lambert dans la Collection « L'école au quotidien » aux Éditions Couleurs Livres, 2010.
www.changement-egalite.be

Le Cahier des formations automne - hiver 2010 de la LEEP est sorti

Plus de 70 formations destinées aux professionnels et aux volontaires du secteur non-marchand, qui souhaitent développer leurs compétences personnelles dans les domaines du management associatif, de la relation d'aide, de l'animation et de la créativité, de la communication interculturelle, etc.
Des activités de loisirs, des visites, des promenades et des excursions culturelles pour tous les goûts.
Pour commander la version papier du Cahier des formations (gratuite), obtenir des conseils ou des informations supplémentaires : contactez Iouri Godiscal au 02/511.25.87
INFOS
Programme et inscriptions en ligne sur notre site www.ligue-enseignement.be
formation@ligue-enseignement.be

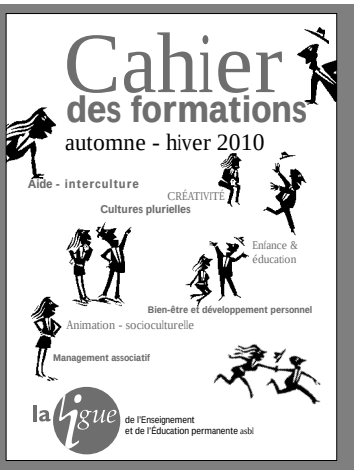

évènements

Les informations de CGé

CGé organise !

EXPO : « Melting Classes » pour fêter les 40 ans de CGé !

Tout au long de l'année scolaire 2010-2011, CGé fêtera ses 40 ans autour du thème « Cultures et Classes en Changement ».

La Fonderie accueille l'exposition interactive « Melting Classes » qui proposera un parcours interactif autour de la question de l'interculturalité à l'école et ailleurs. Aidez-nous à faire connaitre l'expo Melting Classes auprès de vos collègues et amis. programmes de formation et affiche disponibles sur simple demande à l'adresse : diffusion@changement-egalite.be

INFOS

Du 9/10/2010 au 25/11/2010 (Bruxelles)

Inscriptions à partir du 17 aout 2010.

Exposition : « À corps perdu : la mort en face »

Le Centre d'Action Laïque proposera à Namur l'exposition « À corps perdu : la mort en face »

L'exposition propose - le temps de la visite - de regarder la mort en face, selon un parcours qui retrace symboliquement la prise de conscience progressive de la mortalité de l'être au fil de la vie et les questionnements qui en découlent.

INFOS

Business Center ACTIBEL (N4 à Belgrade)
Mardi au vendredi de 1hh à 18h
Dimanche de 14h à 17h
Visites guidées et animations sur réservation
Du 20 octobre au 20 décembre 2011,
Plus d'infos sur le site :
www.acorpsperdu.be

Colloque :

« L'enseignement européen sous la coupe des marchés »

Compétences, esprit d'entreprise, autonomie des écoles, marchandisation, formation tout au long de la vie, processus de Bologne... Du fondamental à l'université, aucun niveau d'enseignement n'échappe à l'Union européenne. À l'occasion de la présidence belge de l'Union Européenne, L'Aped et le BEA-Interfac (ULB) organisent un colloque sur la place des politiques européennes dans l'éducation. Comment l'UE influence-t-elle les contenus, les structures, l'équité, le financement… de nos systèmes éducatifs ? Quelles en sont les conséquences ? Et quelles résistances se mettent en place ?

INFOS

Le 13 novembre 2010 à Bruxelles à L'Université Libre de Bruxelles.
Plus d'infos sur le site : www.skolo.org

Exposition : L'Amérique, c'est notre histoire

Je t'aime moi non plus ! Voilà sans doute ce qui résume bien trois siècles de relations entre les USA et l'Europe. Une histoire passionnée, jamais neutre, que raconte l'exposition présentée par le Musée de l'Europe.

INFOS

Du 15 octobre 2010 au 09 mai 2011
Site de Tour & Taxis
www.expo-europe-usa.be
info@expo-europe-usa.be

Pour nous contacter

Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81
Fax.: 02 / 514 26 01
N° de compte : 000 - 0127664 - 12
e-mail : info@ligue-enseignement.be
Site: www.ligue-enseignement.be

Président Guy Vlaeminck
Secrétaire général Jean-Pierre Coenraets
Trésorier général Francis Godaux
Directeur Patrick Hullebroeck
Assistante Cécile Van Ouytsel
Responsable de l'administration Colette Theys
Assistant(e)s
Laurent Bourgois
Sophie Ateba Mangui

Animatrice du secteur communication - Internet
Marie Versele

Mise en page Eric Vandenheede

Permanents du secteur formation
Iouri Godiscal
Sylwana Tichoniuk
Eric Vandenheede
Jean-Claude Wéry
Natacha Guilitte

Coordinateur du secteur interculturel
Olivier Bonny

Assistante Nicolette Bandella

Animateurs du secteur interculturel
Karine Chave
Laure-Anne Farhi
Hakema El Hoffadi
Agnès Lalau
Hanane Cherqaoui Fassi
Olivia Colinet
Soâd Ben Abdelkader
Pierre Lempereur
Gloria Picqueur
Sabine Renteux
Livia Molinari

Animatrice de la revue Eduquer
Valérie Silberberg

Secrétariats des sections régionales

Régionale du Brabant wallon
Présidente Yolande Liebin
Rue des Brasseurs, 7
1400 Nivelles
Tél.: 067 / 21 21 66

Régionale de Charleroi
(à la Maison de la Laïcité)
Présidente Maggy Roels
Rue de France, 31
6000 Charleroi
Tél.: 071 / 53 91 71

Régionale du Hainaut occidental
Président Jacques Langlet
Rue des Clairisses, 13
7500 Tournai
Tél.: 069 / 84 72 03

Section locale de Mouscron-Comines
Administrateur Rénalde Leleux
Rue du Val, 1
7700 Mouscron
Tél.: 056 / 34 07 33

Régionale de Liège
Président Vincent Thys
Rue Fabry, 19
4000 Liège
Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg
Présidente Michelle Baudoux
Rue de Sesselich,123
6700 Arlon
Tél.: 063 / 21 80 81

Régionale Mons-Borinage-Centre
Président Guy Hattiez
Rue de la Grande Triperie, 44
7000 Mons
Tél.: 065 / 31 90 14

Régionale de Namur
Président Charles Seumois
Rue Lelièvre, 5
5000 Namur
Tél.: 081/22.87.17

la ligue

avec...

le soutien de la Communauté française.

éduquer

tribune laïque

périodique mensuel

Numéro 77
novembre 2010
2,5 €

Editeur responsable
Guy Vlaeminck
rue de la Fontaine 2
1000 Bruxelles
Tél 02 / 511 25 87

Bureau de dépôt:
Bruxelles X

la ligue **de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl**

Avec le soutien de la Communauté française.